



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

n°7 – janvier 2006

*Les Langues des Signes (LS) : recherches
sociolinguistiques et linguistiques*

SOMMAIRE

Richard Sabria : *Présentation*

Richard Sabria : *Sociolinguistique de la Langue des Signes Française*

Dominique Boutet, Brigitte Garcia : *Finalités et enjeux linguistiques d'une formalisation graphique de la Langue des signes Française (LSF)*

Annie Risler : *La simultanéité dans les signes processifs*

Ivani Fusellier-Souza : *Processus de création et de stabilisation lexicale en langues des signes (LS) à partir d'une approche sémiogénétique*

Agnès Millet : *Le jeu syntaxique des proformes et des espaces dans la cohésion narrative en LSF*

Genevière Le Corre : *Regard sur les rapports intersémiotiques entre La Langue des Signes Française et le français*

Pierre Guitteny : *Langue, pidgin et identité*

Saskia Mugnier : *Le bilinguisme des enfants sourds : de quelques freins aux possibles moteurs*

Françoise Bonnal-Vergès : *Langue des Signes Française : des lexiques des XVIII^e et XIX^e siècles à la dictionnaire du XXI^e siècle*

LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE : DES LEXIQUES DES XVIII^e ET XIX^e SIÈCLES A LA DICTIONNAIRIQUE DU XXI^e SIÈCLE

Françoise BONNAL-VERGÈS

Toulouse 2 UMR 5610 - Paris 8 UMR 7023

L'étude des recueils de signes de la langue des signes française des XVIII^e et XIX^e siècles permet de voir quels modèles président à ce type d'ouvrages jusqu'au XX^e siècle, pour mieux comprendre les modèles modernes, tels qu'on les voit depuis la deuxième moitié du XX^e siècle, et en proposer de plus performants, pour le siècle qui commence.

Les ouvrages qui contiennent des signes sont de natures assez variées.

Les uns se présentent comme des *dictionnaires* : telles sont les œuvres de l'abbé Ferrand, précurseur du genre, vers 1780 (manuscrit publié un siècle plus tard) ; de l'abbé de l'Épée (manuscrit de 1787, publié un siècle plus tard) ; de l'abbé Sicard (1808) ; de l'abbé Jamet (manuscrits rédigés entre 1822 et 1860, non publiés) ; du Docteur Blanchet (1850) ; de Joséphine Brouland (« *spécimen d'un dictionnaire* », publié en 1855) ; de l'abbé Lambert, (1859 et 1865).

D'autres prennent le nom d'*Iconographie*, comme celui des Frères de Saint-Gabriel (*circa* 1853-1854), qui ne contient aucune image¹, ou celui de Pierre Pélissier (1856), qui contient des signes dessinés et complétés par des gloses.

Dans de nombreux autres ouvrages, les signes sont à l'état de citations, plus ou moins nombreuses. Cela se borne parfois à une vingtaine de signes (abbé de l'Épée, 1776 ; Desloges, 1779 ; Paulmier, 1820 ; Rambosson, 1853). On peut en trouver une cinquantaine, chez d'autres auteurs (Bébian, 1825 ; Vaïsse, 1854 ; Grosselin et Pélissier, *ca* 1857, cités par Valade-Gabel, en 1859 ; Clamaron, 1875). On arrive même à deux cents, trois cents et même plus de quatre cents signes, respectivement chez l'abbé de l'Épée, en 1784 (signes « *méthodiques*² »), chez Degérando, en 1827 (« *signes pour la nomenclature*³ »), et chez l'abbé Laveau, en 1868.

¹ Il se pourrait que par « *iconographie des signes* » les Frères de Saint-Gabriel aient voulu suggérer une écriture qui fait image, une « *définition descriptive du signe* », comme le disait l'abbé Lambert, en 1859 (Lambert, 1859 : 62).

² « *Les signes méthodiques [...] consistent à transformer en quelque sorte les signes en mots, et à les émettre un à un, dans l'ordre de la phrase, avec leurs accidents grammaticaux* » (Frères de Saint-Gabriel. Frère Médéric, *ca* 1903 : 9).

Les modèles de *dictionnaires* ou d'études bilingues langues écrites/langues des signes et systèmes gestuels des XVIII^e et XIX^e siècles

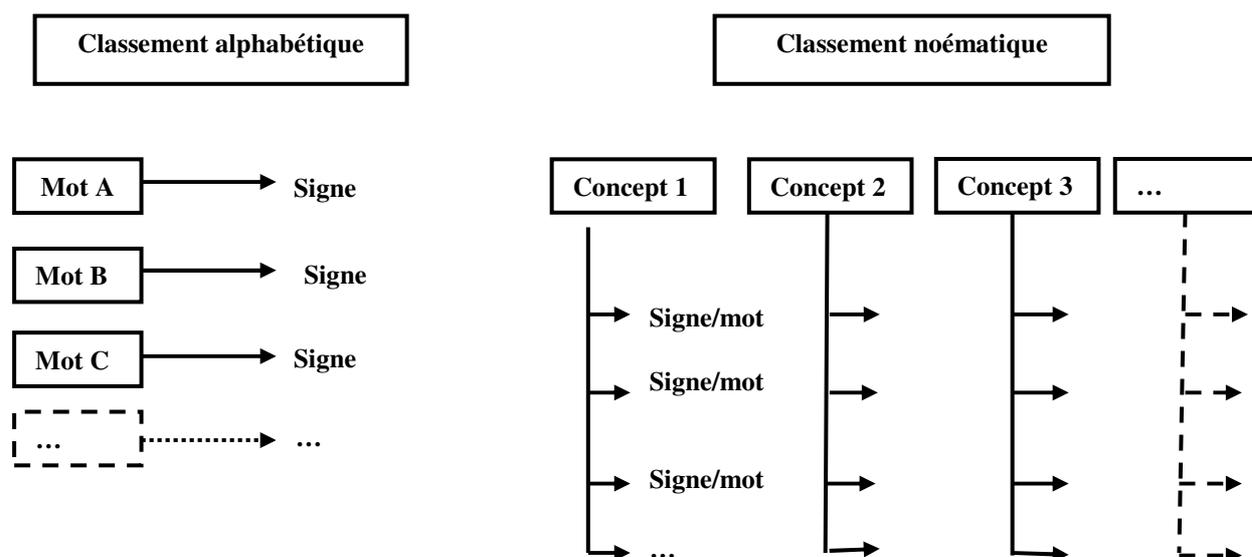
Les modèles anciens de dictionnaires ou d'études bilingues mots/gestes ou signes ont ceci de commun - quelle que soit leur conception générale -, qu'ils adoptent quasiment tous, de fait, l'ordre alphabétique, ce qui indique bien que leurs entrées ne se font que par la langue écrite, dominante⁴, à l'exception de Bébien (1817 et 1825), qui ne présente, cependant, aucun spécimen, et de trois des quatre auteurs qui ont proposé des entrées de *dictionnaires* dessinées : Brouland (1855), Péliissier (1856) et Lambert (1865).

Si nous parlons de « *langue écrite* », sans préciser « *française* », c'est que nous prenons en compte les suggestions et les essais d'un auteur italien, Andrea de Jorio (1832), descripteur de la gestualité napolitaine de son époque, dont les conceptions ont à voir avec les préoccupations des rédacteurs des dictionnaires de signes des XVIII^e et XIX^e siècles.

Macrostructure

Classement alphabétique vs classement noématique

Au niveau de la macrostructure, l'approche des recueils de signes repose, en général, sur le choix entre un classement alphabétique des mots de la langue écrite, dont on donne une traduction en langue des signes, et un classement noématique (c'est-à-dire partant d'un concept pour donner les différents signes qui y correspondent).



La plupart des dictionnaires adoptent une classification uniquement alphabétique : on entre dans le dictionnaire par des mots français, dans l'ordre alphabétique. Tel est le classement choisi par l'abbé de l'Épée (1786 ; publication : 1896), l'abbé Ferrand (années 1780 ;

³ L'abbé Sicard considère que toute langue est formée de deux parties essentielles : « *la nomenclature des mots qui en forment le dictionnaire ; et la valeur relative des mots, ce qui constitue la phrase et la syntaxe de la langue* » (Sicard, An VIII [1800] : xxxvj). Cette acception de « *nomenclature* », au sens de l'ensemble des mots faisant l'objet d'articles de dictionnaire, date de 1798 (Rey, 1995 : 1329).

⁴ R. Fischer considère – à juste titre, pensons-nous - que, aux XVIII^e et XIX^e siècles, l'existence de dictionnaires bilingues langue vocale/langue des signes, où l'on n'entre que par la langue vocale de la communauté majoritaire, est typique d'une situation de diglossie, dans laquelle « *ce sont les membres de la communauté majoritaire qui sont considérés comme utilisateurs des dictionnaires de la langue minoritaire* ». Elle considère également que la pauvreté microstructurelle des dictionnaires de signes actuels et l'absence de dictionnaires unilingues sont des marques de l'oppression linguistique des sourds et de leurs langues (Fischer, 1996 : 157).

publication : 1897), l'abbé Jamet (entre 1822 et 1860), le Docteur Blanchet (1850), les Frères de Saint-Gabriel (circa 1853-1854), l'abbé Laveau, 1868 (même pour les signes dessinés, ce dernier suit l'ordre alphabétique des mots français correspondants) et Clamaron (1875).

Trois auteurs importants, cependant, sortent de ce cadre, en adoptant, partiellement ou totalement, un classement noématique : l'abbé Sicard (1808), Pélissier (1856) et l'abbé Lambert (1865).

Les signes qui font l'objet de l'espèce de dictionnaire que l'abbé Sicard nomme « *théorie* » se divisent en deux grandes classes : des signes de « *nomenclature* », pour lesquels Sicard choisit une classification noématique - découpage conceptuel organisant les objets du monde d'une manière qui évoque beaucoup les taxèmes de la sémiotique actuelle -, et des signes grammaticaux (les « *signes méthodiques* » hérités de l'abbé de l'Épée et plus ou moins « améliorés »), correspondant aux parties du discours de la langue française.

Degérando, lorsqu'il étudie l'œuvre de l'abbé Sicard, explique que « *deux modes de distribution se présentaient pour composer un dictionnaire de signes de nomenclature : l'ordre alphabétique, usité dans nos dictionnaires, commode pour l'usage ; et l'ordre logique, plus conforme à la nature des choses, demandé par le besoin de mettre en évidence la généalogie des idées* » (Degérando, 1827, Tome I : 515). Degérando constate que, bien que s'étant fermement prononcé pour la seconde approche, Sicard, dès qu'il se met au travail, va être obligé de recourir à une classification mixte, « *logique, pour la formation des douze classes* » ; alphabétique, à l'intérieur des douze classes. L'abbé Sicard combine donc classement noématique et classement alphabétique. Nous ne tenons pas compte du classement grammatical auquel il recourt dans la deuxième partie de son volumineux ouvrage (en deux tomes), impropre à notre approche. On verra un peu plus loin qu'il utilise aussi un autre type de classement, commun à d'autres auteurs des XVIII^e et XIX^e siècles. Sa *Théorie des Signes* est donc un *dictionnaire* d'une conception composite, complexe.

L'*Iconographie des Signes* de Pélissier, parue en 1856, montre également le souci d'organiser une progression didactique en classant les savoirs, sous la forme de planches portant les titres : *I. Dactylologie ; II. Aliments et objets de table ; III. Boissons et objets de table ; IV Objets pour écrire ; V Objets épars dans la classe ; VI Individualités et professions...* Bien évidemment, les 46 pages de cet opuscule ne peuvent se comparer aux quelque 1 200 pages de l'ouvrage de Sicard. Néanmoins, l'approche de Pélissier, en raccourci, semble s'être inspirée du modèle sicardien, dans la mesure où il adopte aussi une double classification, de « *nomenclature* » et grammaticale, et dans la mesure où l'organisation des contenus rappelle aussi beaucoup celle de Sicard.

Toutefois, on remarque que, même si Pélissier s'inspire, apparemment, de l'approche de Sicard, sa conception noématique organise les signes, dont il ne fait que donner la traduction en français. D'ailleurs, son *Iconographie* ne comporte aucun index en français et le FEM⁵ qu'il utilise en vis-à-vis de ses planches ne constitue pas une glose de ses signes, mais lui permet de donner d'autres signes, sous une forme occupant moins d'espace que le dessin. La conception dictionnaire de Pélissier est donc noématique, grammaticale et dessinée. On doit souligner que Pélissier, le seul sourd à proposer une approche dictionnaire, est aussi le seul à le faire, visiblement, par les signes, approche que le dessin rend particulièrement sensible. Mais on peut également souligner que si Pélissier a manifestement refusé des entrées par le français, en ne proposant pas d'index, il n'a pas été jusqu'à concevoir un ou des index qui auraient permis d'entrer par la langue des signes.

⁵ Depuis 2000 (Bonnal, 2000 : 54), nous avons choisi de nommer FEM (« *Français équivalent Mimographie* ») la forme d'écriture de la langue des signes qui consiste à décrire le signe avec des mots français. Dans ces « *définitions descriptives* » (Lambert, 1859 : 62), le français est utilisé non pas pour lui-même, mais comme un équivalent du « *langage mimique écrit* », dont Bébian a proposé un modèle et une dénomination, la « *mimographie* ». Le FEM peut donc être considéré comme un deuxième type d'écriture de la langue des signes.

L'abbé Lambert, lui aussi, joue de toutes les possibilités qui lui sont offertes : il combine conception noématique, dessinée et alphabétique. Arrivant presque à la fin de « *l'âge d'or* » de la VLSF⁶, il a su emprunter à chacun ce qu'il avait fait de mieux. Converti à l'authentique grammaire de la langue des signes, il a donc soigneusement rejeté les « *signes méthodiques* » de l'abbé Sicard et évité de leur consacrer une partie dans son *dictionnaire*. Convaincu de l'efficacité du dessin pour représenter les signes, il les a utilisés, profitant des trouvailles de Rémi Valade (1854), pour rendre le mouvement - trouvailles sans doute inspirées par les écrits de Degérando (1800) -, et, surtout, de celles de Pélissier (1856)⁷, dont il s'inspire clairement en proposant aussi des planches dessinées, de conception noématique, mais auxquelles il ne donne aucun titre (au lecteur de voir de quel champ sémantique il s'agit). Pélissier s'était sans doute posé le problème de savoir comment entrer dans ce dictionnaire de signes dessinés autrement que par le français, et n'avait apporté comme solution que le regroupement noématique. L'abbé Lambert, entendant, le résout par une méthode mixte. Conscient que le dessin cantonne le signe dans des significations réductrices, il choisit de donner des numéros et parfois des lettres à ses dessins, qui renvoient à une légende en bas de page, mais aussi d'établir des jeux de renvois avec les deux *Dictionnaires* qui suivent, le « *second Dictionnaire des signes simples* » complétant le « *Dictionnaire descriptif d'environ cinq cents dessins* », et le « *grand Dictionnaire complet* » complétant, à son tour, les deux précédents (Lambert, 1865 : 68). Cette combinaison avec le « *grand Dictionnaire* », où il utilise abondamment le FEM, lui permet donc de contourner la difficulté :

« Pour en faciliter la mémoire, nous les avons placés, non dans l'ordre alphabétique, mais dans l'ordre naturel des idées et des choses, avec des numéros auxquels renvoient les deux autres dictionnaires alphabétiques pour en faciliter la recherche » (Lambert, 1865 : 68).

Pour ce « *Premier Dictionnaire du langage des signes en dessins* » (4^{ème} de couverture), une approche noématique donc, mais pas d'entrées qui correspondraient à un ordonnancement par la forme du signe : l'abbé Lambert résout le problème par une approche alphabétique.

Classement botanique

Les auteurs des dictionnaires de signes des XVIII^e et XIX^e siècles sont familiers de la classification botanique, par « *familles* » et « *espèces* », initiée sous la Renaissance et qui a acquis ses lettres de noblesse avec le Suédois Carl von Linné et le Français Bernard de Jussieu, au XVIII^e siècle.

Ce système de classement, par familles, avait déjà été transposé, en partie, à la classification des *dictionnaires*, dès la fin du XVII^e siècle, pour le premier *Dictionnaire de l'Académie*, en 1694, avec des mots « *chefs de famille* », qui amenaient à leur suite les termes dérivés ou composés auxquels ils donnaient naissance⁸. Il n'est donc pas surprenant que, pour concevoir leurs dictionnaires de signes, les auteurs aient pensé à recourir au modèle de la classification végétale, ou taxinomie, qui s'occupe du rangement des innombrables espèces de plantes.

Plusieurs des lexicographes qui nous occupent ont donc eu l'idée d'adopter une classification par « *familles* », avec un « *chef de famille* » et des dérivés, mais les finalités des ouvrages et le type de familles sont très variables. Certains auteurs envisagent une

⁶ Nous avons choisi d'appeler VLSF (« *vieille langue des signes française* ») l'ancienne langue des signes française, de la même manière que l'on parle d'« *ancien français* », par opposition au français moderne (l'abréviation ALSF n'était pas possible, parce que déjà prise par l'Académie de la langue des signes française).

⁷ Peut-être celles de son dessinateur, Léopold Levert, car dans la table des planches de son *Iconographie des Signes* (1856), Pélissier indique en note, pour « *Planches* » : « *dessinées sur bois par Léopold Levert. Gravées par Bisson et Cottard, I et VII ; par Dumont, II et IV ; le reste par Marais* ».

⁸ Source : http://www.chass.utoronto.ca/epc/langueXIX/gdu/preface/pref_lex.htm

classification par familles de signes (en Italie, Jorio, pour les gestes napolitains, en 1832 ; en France, Degérando, en 1800 et 1827, Bébian, en 1817 et 1825, Morel, en 1850, Rambosson, en 1853 et Vaïsse, en 1854, pour les « *gestes* » du « *langage d'action* », i.e. les signes). Le plus souvent, les auteurs proposent une classification par familles de mots français (l'École de Paris, les Frères de Saint-Gabriel, l'abbé Bouchet, Rémi Valade, entre 1838 et 1854).

Les auteurs qui envisagent un *classement de type gestuel* se contentent quasiment tous de simples propositions théoriques, à l'exception du chanoine italien Andrea de Jorio, qui a réalisé un ouvrage dans lequel il décrit, analyse et explique la gestualité des Napolitains. Si la présentation que de Jorio fait des gestes napolitains suit l'ordre purement alphabétique de leur dénomination en italien, il donne cependant à la fin de son ouvrage plusieurs tables des matières : par entrées alphabétiques (I), par explications des XVIII planches (II) ; mais aussi par « gestes » (qui incluent des parties du corps, des attitudes, des gestes proprement dits et des configurations de la main) - ce qui permet une approche formelle des gestes napolitains qu'il décrit (III) -, et par significations de ces gestes - ce qui permet une approche sémantique de ces gestes (IV). Il termine ces tables par une table de références archéologiques et historiques (V). Les tables permettent au lecteur de circuler à sa guise dans le livre, afin de se faire une idée complète du geste qui l'intéresse, dans un volume raisonnable.

L'approche proposée par Bébian dans ses ouvrages de 1817 et 1825 est de type noématique. Se référant explicitement à la classification de Linné, « *désign[ant] les objets par une double dénomination spécifique et générique* », il suggère une nomenclature des idées, des signes et des mots français correspondants (Bébian, 1817 : 74) :

« *Tous ces signes [ceux des élèves], avec les mots français correspondants, seront distribués par groupes, comme se disposent naturellement nos idées en se formant. Chaque groupe occupera un tableau particulier renfermant des objets de même nature, ou du moins qui offrent beaucoup de rapports communs et un grand nombre de points de contact. [...] Les groupes et leurs signes généraux seront subdivisés en genres, espèces, présentés dans les deux langues, sous la forme d'un tableau synoptique général* » (Bébian, 1817 : 71 et 72).

Bébian était le seul à vraiment pouvoir offrir des entrées par signes, puisqu'il était censé avoir résolu le problème de l'écriture de la langue des signes, avec sa « *mimographie* ». Malheureusement, les modèles de 1817 et de 1825 ne sont restés qu'à l'état de modèles.

Le classement des signes proposé par Morel (1850), Rambosson (1853) et Vaïsse (1854) suit une toute autre logique, sans doute initialement inspirée de Degérando (1800) qui, parlant de la langue chinoise, indique, en effet, que chaque mot se compose, en général, de trois signes, allant du plus général au plus spécifique :

[La langue chinoise] *s'explique par des éléments simples, qu'on appelle clés, et dont le nombre est assez limité [214]. Elle peut être considérée comme une sorte de nomenclature méthodique* » (Degérando, An VIII [1800], Deuxième Partie, quatrième volume : 503).

En 1850, Morel – qui emprunte sans doute beaucoup à Degérando (1800 et 1827) et à Bébian (1817), pose de nouveau la question de l'écriture de la langue des signes par rapport à l'enjeu de la rédaction d'« *un véritable dictionnaire des signes* » (Morel, *Annales*, 1850, 7^{ème} année – 7^{ème} volume : 95). La solution qu'il propose consiste à « *décomposer tous les gestes compliqués pour arriver aux gestes simples et élémentaires* », - signes qu'il nomme « *clefs* » - à transcrire ces « *clefs* » avec le dessin et l'écriture, de façon à pouvoir ensuite noter les signes composés en indiquant les « *clefs* » qui entrent dans leurs compositions (*ibid.*). Évidemment, Morel n'indique pas de classement par « *clefs* », mais sa conception laisse à penser que les signes seraient présentés avec en vedette la « *clef* », suivie de tous les signes appartenant à la même famille.

Pour sa part, en 1853, Rambosson, qui s'est peut-être largement inspiré des idées de Morel, expose clairement, dans son projet de dictionnaire, ses propositions d'écriture des signes et sa conception de leur classement. Ses explications et son « *application* », sorte de spécimen, donnent à penser qu'il envisageait un classement par familles sémantiques : sa « *méthode d'application* » est composée de trois « *parties* », l'application, dont il donne plusieurs exemples, se faisant en colonnes.

Voici une retranscription d'un de ces exemples (Rambosson, 1853 : 30) :

APPLICATION		
1^{ère} PARTIE. Classification analogique	2^{ème} PARTIE. Signes communs aux idées communes.	3^{ème} PARTIE. Signes particuliers aux idées particulières
1 Ville 2 Quartier 3 Rue 4 Faubourg 5 Bourg 6 Village 7 Hameau etc., etc., toutes réunions de maisons	Les mains en se joignant par leurs extrémités s'avancent à plusieurs reprises sur des lignes parallèles.	1. Signe de grand 2. partie 3. seul 4. au-delà 5. médiocre 6. petit 7. quelques

Il est à craindre que cette conception par « *radicaux* » soit limitative et ne permette pas de rendre compte de la totalité des signes disponibles, mais le grand intérêt de l'approche de Rambosson est qu'il propose aussi une écriture idéogrammatique, qui pourrait permettre des entrées qui ne soient pas des mots français : il donne pour exemple [CŒUR], symbolisé par un cœur et [PEINE], qui serait symbolisé par un cœur et une épine, dont le trait serait plus ou moins accentué, en fonction du type et de l'intensité de la peine. Néanmoins, Rambosson n'envisageait le dessin de ces symboles, « *représentation abrégée des signes* », que comme un accompagnement des signes décrits en FEM, et non comme une possibilité d'entrer dans son *Dictionnaire* (*ibid.* : 34).

Si Vaïsse n'expose pas les principes d'un dictionnaire, sa conception de regroupement des signes par « *radicaux* », génériques – qu'il compare aussi aux clefs de l'écriture chinoise –, se combinant entre eux, permet également de concevoir un dictionnaire par familles de signes. De la même façon que pour Rambosson – dont il s'est peut-être inspiré – l'idée de Vaïsse suppose une vision des signes sous la forme de signes du genre et signes de l'espèce (« *genus et differentiae* »), mais pour lui l'espèce est un signe composé d'un « *signe radical* » que l'on complète par un autre « *signe radical* ». L'idée est aussi développée, dans ses ouvrages de 1859 et de 1865, par l'abbé Lambert qui considère qu'une centaine de « *signes radicaux* », *i.e.* de « *signes simples* », permettent d'exprimer la totalité des idées possibles, sous forme de « *signes composés qui ne sont autres que des radicaux diversement combinés* » (Lambert, 1859 : 64).

Comme pour de Jorio, on peut supposer que le type de dictionnaires par « *clefs* » ou par « *signes radicaux* » envisagé par Morel, Rambosson et Vaïsse aurait été nécessairement accompagné de deux tables, en français cette fois : l'une annonçant les « *signes radicaux* », « *communs* » ou « *génériques* » (« *arbre, fleur, oiseau, poisson* »...), l'autre renvoyant, par ordre alphabétique, aux mots français correspondant aux signes « *particuliers* » ou « *spécifiques* », contenus dans le *Dictionnaire* (« *pommier, rosier* »...).

Cependant, même si de Jorio, Morel, Rambosson et Vaïsse conçoivent que les *dictionnaires* puissent être organisés en fonction d'un classement par types de signes (ou de gestes), leurs tables réfèrent toujours à des mots de la langue écrite de leur pays : ils ne proposent pas de classement qui s'appuierait sur la forme du signe.

Le modèle taxinomique de classement inspire aussi d'autres auteurs qui souhaitent réaliser un dictionnaire de signes. Mais les familles, pour eux, ne sont plus des familles de signes : ce sont des familles de mots français. Le modèle archétypique - inspiré du *Dictionnaire de l'Académie* de 1694 et du *Dictionnaire étymologique de la langue française* de Roquefort (1829)-, en est un *Vocabulaire illustré à l'usage des sourds-muets*, rédigé en 1838 par trois professeurs de l'École de Paris : Octavie Morel, Édouard Morel et Jean-Jacques Valade-Gabel.

Les auteurs précisent, dans leur rapport de présentation du spécimen, que le « *mot chef de famille* » sera suivi de ses dérivés, mais aussi de son contraire et des dérivés de ce dernier, avec la restriction que l'on ne mettra après le radical que « *les dérivés dont l'idée conservera quelque analogie avec celle du radical* » (Morel, 1846 : 244 et 253). Pour faciliter la recherche, ils indiquent :

« *On pourra d'ailleurs imprimer le radical en caractères plus gros, et numéroter tous les dérivés, de sorte que l'élève, en cherchant méchanceté, trouve : Voyez Bon, n° 7, ce qui lui en facilitera la recherche dans la famille de Bon* » (Morel, 1846 : 254).

Les premiers à vouloir appliquer ce modèle sont les Frères de Saint-Gabriel, en 1853-1854, mais il semblerait que l'*Iconographie des signes*, qui suit l'ordre alphabétique et dont nous avons retrouvé le manuscrit⁹, ne soit que l'étape préalable à la réalisation de ce dictionnaire de signes dont les entrées auraient été des mots français classés par familles. En octobre 1853, le Frère Bernard envoie, en effet, une très longue lettre exposant aux Frères les principes qui devront présider à l'inventaire des signes devant être utilisés au cours du Congrès dont la tenue est prévue en août 1854, leur recommandant un ordre par familles¹⁰ :

« *vous pouvez suivre un certain ordre. Grouper les mots par ordre de famille suivant pour cette coordination les similitudes et les analogies, quelquefois même les différences ; ainsi : ennemi près d'ami ; désunion près de ordre ; dérèglement, près de règlement ; désordre près de ordre ; inattention près de attention ; pareil près de semblable ; soumis, obéissant, docile, même famille. Ce mot en forme quatre mais dans la réalité et surtout par rapport au signe il ne fait qu'un seul mot et n'a qu'un même signe. Vous écrirez donc ces quatre mots les uns sous les autres, le premier considéré comme radical sera toujours en plus gros caractère que les dérivés. Quand il y aura un substantif ce sera lui ordinairement qui sera le radical. Exemple : grandeur, grand, grandement, grandir* ».

En août 1854, le compte-rendu de la 16^{ème} séance du Congrès de Loudun par ce même Frère Bernard confirme le projet des Frères de Saint-Gabriel de rédiger un « *Dictionnaire des signes* » en conformité avec le projet exposé en octobre 1853. Est préconisé un classement par familles de mots français, avec, en tête, le « *chef de famille* », suivi de tous les mots dérivés ; des mots accompagnés des signes correspondants, soit dessinés, soit décrits en FEM ; des tables : l'une, en début de dictionnaire, référant aux signes génériques ; l'autre, en fin de dictionnaire, référant aux mots français.

Dans les faits, il semblerait que les Frères de Saint-Gabriel n'aient jamais réalisé ce dictionnaire, mais que l'abbé Isaac Bouchet, avec lequel ils étaient en relations de travail

⁹ Ce manuscrit, totalement inédit, retrouvé en mai 2004 aux Archives romaines des Frères de Saint-Gabriel, ne doit son exhumation qu'à la coopération et aux efforts conjugués du Frère Jean Chéory, à Orléans, et du Frère Bernard Guesdon, Archiviste des Frères de Saint-Gabriel, à Rome, sans lesquels notre quête du « *Dictionnaire des Frères de Saint-Gabriel* » n'aurait pu aboutir. Nous leur renouvelons notre profonde gratitude pour cette découverte majeure dans le domaine de la dictionnaire de la langue des signes française.

¹⁰ Nous remercions encore le Frère Jean Chéory, qui nous a communiqué la transcription qu'il venait de faire (juillet 2005) d'un « *cahier* » du Frère Bernard (Théophile Augereau), envoyé aux autres Frères, en date du 18 octobre 1853, exposant les « *principes de la langue des signes* », et demandant aux Frères de faire leurs observations et de les envoyer au Père Bouchet, à Orléans, ou de les réserver pour Loudun, aux vacances suivantes.

étroites, ait mis en œuvre cette entreprise, vers 1853-1854, avec l'aide des Sœurs de la Sagesse, Congrégation du Bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort, et celle des Frères de Saint-Gabriel. Dans une allocution à Mgr Bécél, en 1890, il déclare, en effet, avoir mené à bien « un dictionnaire complet [...] ne cont[enant] pas moins de 11.120 mots, dont [il a] théorisé les signes [, dans lequel] les mots sont rangés par ordre de famille », dictionnaire auquel il a renoncé au moment du Congrès de Milan, en 1880¹¹. Malheureusement, ce dictionnaire aussi est resté introuvable, jusqu'à ce jour.

Le projet le plus original reste celui de Rémi Valade, en 1854. Frère de Jean-Jacques Valade-Gabel, Rémi Valade évoque brièvement l'impact du projet de 1838 de l'École de Paris sur son propre travail (Valade, 1854 : 23). Bien que Valade entre de manière très précise dans le plan de son *Dictionnaire*, il n'est pas toujours facile de se représenter le produit final auquel il aurait abouti. Néanmoins, il est clair que l'entrée dans ce « *Dictionnaire des signes* » se serait faite non par les signes, « mais par l'intermédiaire des mots français qu'ils traduisent » (*ibid.* : 1). Valade envisageait, pour chaque entrée, un article en deux parties, la première étant consacrée au français, la deuxième à la langue des signes, « imprimés en caractères différents, pour éviter la confusion » (*ibid.* : 176).

Pour ce qui est de la partie consacrée au français (la « première »), elle suit d'assez près les préconisations des professeurs de l'École de Paris : les mots français retenus seront les plus usuels (*ibid.* : 3-4). Ils seront organisés par familles, en classant par ordre alphabétique les « mots racines », les mots regroupés devant avoir un radical présentant à la fois une ressemblance graphique et une analogie sémantique (*ibid.* : 5). Les dérivés seront classés à la suite du « mot racine ». Si le radical a plusieurs acceptions, on aura autant de familles que d'acceptions (*ibid.* : 6). Pour ce qui concerne la partie consacrée à la langue des signes (la « deuxième »), Valade propose de ne décrire que les « signes simples », « les signes composés étant formés de signes simples ». On n'indiquera alors que l'ordre dans lequel on doit réaliser les signes de cette composition (*ibid.* : 33-34).

L'ensemble de ce *Dictionnaire français-mimique* se serait donc présenté avec un préambule sur la grammaire des signes, suivi du *Dictionnaire*, avec des articles en deux parties. Valade ne donne qu'une indication concernant les tables, souhaitant voir placée, à la suite du dictionnaire « une liste des racines classées, non plus par ordre alphabétique, mais d'après le nombre de ses dérivés », les familles les plus nombreuses contenant, forcément, les mots les plus usuels, donc ceux qu'il faut enseigner en premier lieu (*ibid.* : 10). À cette occasion, il indique qu'une nomenclature de ce type, introduite en 1847 par Valade-Gabel, est utilisée à l'Institution de Bordeaux. On se rend compte, à lire le projet de Rémi Valade, qu'il a porté au degré le plus perfectionné ce que l'on avait proposé jusque là. Reste que, malgré le fait que sa *symmographie*¹² aurait peut-être pu concurrencer la *mimographie* de Bébien en devenant une « *mimographie rationnelle* » (*ibid.* : 46), il n'a réalisé que la partie grammaticale de son travail, n'a exposé qu'un beau projet de dictionnaire et n'a pu proposer un dictionnaire où l'on serait entré par la langue des signes.

Parmi les projets français sur le modèle du classement botanique, Bébien et Valade ont fourni, en 1817 et en 1854, un outil de transcription des signes, mais Bébien n'a fait que suggérer un vaste plan de conception, où l'on serait rentré par les signes, sans en donner aucune exécution, et Valade, plus précis dans l'exposition de son projet, n'a pas même réussi à rédiger « un spécimen » de dictionnaire, ni à s'affranchir du diktat du français.

¹¹ *Le Conseiller-Messenger*, 22^e année, n° 10, octobre 1890 : 159-160.

¹² Valade expose plusieurs moyens de rendre le mouvement (ce néologisme a été créé par Valade, à partir de « συμμός » : « mouvement rapide en rayant, rasant, balayant » et « γραφή » : « écriture »).

Microstructure

En microstructure, la plupart des dictionnaires ne proposent qu'une équivalence de traduction mot-signé, quel que soit le moyen de noter le signe (FEM ou dessin).

Les rares auteurs qui envisagent d'autres approches, plus complètes, en sont restés au stade du projet, à l'exception de l'abbé Lambert. Ainsi de Bébien, qui indique qu'il ajoutera « *par-tout où cela sera nécessaire, une double explication par signes et en français, avec des exemples convenables* » (Bébien, 1817 : 71) ; ou de Valade, qui explique que non seulement chaque mot sera précisé par la catégorie du discours auquel il appartient, son orthographe, sa prononciation, une définition (avec utilisation des synonymes et antonymes, explication ou dessin - pour les mots concrets), mais que l'on donnera aussi ses différentes acceptions, avec des emplois, des exemples, traduits en langue des signes (Valade, 1854 : 11-24). Il ajoute même que les signes présentant des particularités remarquables entraîneront des développements circonstanciés ; pour les autres, un ou deux exemples seront donnés (*ibid.* : 176).

Il faut attendre le chant du cygne du « *langage mimique* », avec le travail de l'abbé Lambert, en 1865, pour trouver un véritable *Dictionnaire* qui ne se contente pas d'un simple transcodage, mais propose de nombreux emplois, illustrant les différentes acceptions du mot. Ces emplois idiomatiques par rapport à la langue des signes constituent, en général, la plus grande partie de l'article. L'abbé Lambert choisit de rendre compte de la syntaxe du « *langage mimique* » au moyen de « *signes traduits littéralement* » (Lambert, 1865 : 9).

Les *Dictionnaires* modernes bilingues français/LSF, LSF/français : état des lieux

Parmi les treize productions dictionnairiques du XX^e siècle que nous avons étudiées¹³, dont les trois quarts s'échelonnent entre la fin des années 1970 et la fin des années 1990, nous mettrons particulièrement en valeur l'approche de quatre dictionnaires, porteurs de propositions intéressantes pour l'avenir. Il s'agit des dictionnaires papier de Chambéry (1980), de Poitiers (1982), d'IVT (1983-1990 et 1997-1998) ; et du dictionnaire informatisé *Le Fournier Signé* (1999).

Macrostructure

Classement alphabétique et classement noématique

Comme aux XVIII^e et XIX^e siècles, plusieurs ouvrages contenant des signes ou dictionnaires de signes suivent un ordre alphabétique. Ainsi du *Répertoire* d'Oléron, de 1974¹⁴, avec ses 871 entrées ; du dictionnaire du Puy, de 1984, avec ses 979 entrées ; du *Dictionnaire technique de poche*, de 1996, avec ses 500 entrées, environ ; ou du dictionnaire de Monica Companys, en 2000, avec ses 1200 entrées.

Plusieurs ouvrages suivent un ordre noématique, à l'exclusion de tout autre. Ainsi sont conçus les travaux pionniers de Pellet (1938), avec une centaine d'entrées, et de Vuillemeys (1940), avec 125 entrées, environ, et deux ouvrages publiés autour de 1978 : le petit recueil de 394 entrées, publié sous la houlette de Jouison (Association Ferdinand Berthier, 1978) et, vers 1978, le premier dictionnaire de Saint-Laurent-en-Royans, avec ses 335 entrées. (Emelie B.,

¹³ Sur ces treize productions, douze sont sur support papier. Nous avons choisi d'en retenir une sur support multimédia, pour ses qualités particulières et pour les perspectives qu'elle offre, en vue d'une nouvelle dictionnairique.

¹⁴ Dont les clichés remontent, en réalité, au début des années 1950.

et alii., *circa* 1978). Deux ouvrages semblent fortement influencés par le français, proposant un classement noématique et grammatical (selon les catégories du discours du français) : le dictionnaire de Chambéry, de 1980 et le deuxième dictionnaire de Saint-Laurent-en-Royans, en 1987 (282 entrées).

Classement formel (configurations) et alphabétique : Chambéry (1980) et Poitiers (1982)

Les dictionnaires de Chambéry et de Poitiers sont les seuls dictionnaires, avant IVT, à proposer des entrées par la LSF (configurations) et par le français (index en français, à la fin). Néanmoins, l'approche du dictionnaire de Chambéry est beaucoup moins pratique que celle du dictionnaire de Poitiers, dans la mesure où l'index final renvoie à un classement noématique mixte, basé sur des concepts et sur une classification grammaticale par rapport aux catégories du discours du français. De plus, le classement par configurations ne se fait que dans la table des matières et il est incomplet.

Le dictionnaire de Poitiers, au contraire, a pris le parti de se démarquer complètement du français, en classant les signes par configurations et par signification de ces configurations. À la fin du *Dictionnaire*, un index alphabétique renvoie aux signes concernés. Un index des « *groupes de signes* » se trouve aussi à la fin. Bien que les classements ne soient pas parfaits (en particulier, ils manquent un peu de systématisation dans l'organisation), ils sont très intéressants et absolument inédits jusque là.

Classement noématique, formel et alphabétique : IVT (1983-1998)

Dans leur première édition, qui s'étend de 1983 à 1990, les auteurs du *Dictionnaire* d'IVT s'expliquent sur l'organisation qu'ils ont choisie, au début du tome 2 : « *Nous avons choisi de regrouper les signes par thème (maison, école, travail, etc.). Nous aurions pu les regrouper soit par ordre alphabétique des traductions françaises, soit par Configuration (ou forme) des mains, soit par Emplacement (lieu où le signe se fait)* » (IVT, 1986 : 10). En réalité, l'entrée est essentiellement noématique et les autres possibilités ne sont offertes qu'en fin d'ouvrage (les traductions françaises des signes sont données par configurations et emplacements combinés, signes réalisés « *avec 1 main* » ou « *avec 2 mains* »). Le *Dictionnaire* envisage même les cas de modification d'emplacement. Le tout est classé par colonnes, avec un dessin des configurations et des parties du corps concernées. Dans la deuxième édition, on ne trouve de dessins que pour les configurations, ce qui, nous semble-t-il, rend l'utilisation du *Dictionnaire* moins efficace. Cet « *index des signes par configurations* » (1986) (« *index par configuration* », en 1997), est suivi d'un « *index des traductions françaises* » (1986) (« *index alphabétique des traductions françaises* », en 1997).

Les classements mixtes adoptés par IVT sont intéressants en ce sens qu'ils permettent une approche plurielle des signes. Néanmoins, le classement noématique est assez aléatoire et plutôt limitatif. Le travail d'IVT pour permettre une approche par la forme du signe est remarquable. On déplore, cependant, la difficulté à entrer par ce paramètre LSF, dans la mesure où aucune classification des configurations n'a été élaborée, pour leur donner un ordre, et dans la mesure où aucune table des configurations n'existe : dans la pratique, l'entrée par la LSF est très difficile. On peut aussi regretter qu'IVT n'ait pas eu l'idée de proposer également une classification séparée, par localisation des signes, qui n'aurait pas été trop complexe à mettre en place, étant donné la classification formelle des signes déjà opérée. Peut-être se posait-on le problème de savoir comment organiser cette classification (pourtant plus facile à ordonnancer que la précédente). Quoi qu'il en soit, l'énorme travail déjà effectué par IVT permet de l'envisager comme une base ouverte à des approches variées et à des enrichissements intéressants pour les utilisateurs de dictionnaires.

Classement formel (4 paramètres) et alphabétique : Le Fournier signé (1999)

Bien que notre travail ait porté sur les signes attestés sur support papier, donc sur les dictionnaires papier, nous dirons quelques mots du *Fournier signé*, publié en 1999, dans la mesure où il propose une approche combinatoire que le support informatique permet d'interroger de plusieurs points de vue.

Ses dimensions modestes¹⁵, si on le compare, par exemple, aux dictionnaires d'IVT, sont inhérentes aux capacités mémoire de son support (un CD, et pas encore un DVD), à la petite taille de l'équipe qui a travaillé sous la direction de Christiane Fournier et à la durée assez courte d'élaboration du *Dictionnaire*, au regard de la quinzaine d'années qu'a demandées la fabrication des dictionnaires d'IVT. La description de la forme des signes repose sur le système de description de Philippe Séro-Guillaume, qui reprend et diversifie le système de Stokoe. Quelle qu'en soit la dénomination, la description est paramétrique.

L'entrée dans le *Dictionnaire* peut se faire par la LSF – en combinant, par exemple, une « *chirie* » (configuration), une « *tropie* » (orientation), une « *topie* » (emplacement) et une « *kinésie* » (mouvement). Le *Dictionnaire* donne alors l'ensemble des signes de sa base qui correspondent à la combinaison de ces paramètres. On peut, bien, sûr, indiquer moins de paramètres.

Elle peut se faire aussi par le français. Pour l'entrée par le français, on dispose, dans la partie gauche de la fenêtre, d'une vidéo du signe et d'une vidéo de l'exemple (en cliquant sur l'onglet adéquat). Au-dessus, les paramètres du signe sont indiqués (et on peut alors cliquer sur ces paramètres).

On peut reprocher à ce dictionnaire de ne pas être très performant dans son abord LSF → français – c'est ce qui paraît le plus difficile à résoudre convenablement, depuis que l'on se pose le problème d'un dictionnaire bilingue – et de manquer de matériaux d'analyse historique et linguistique, dans la partie français → LSF. On voit, toutefois, l'intérêt de l'architecture sur laquelle repose ce *Dictionnaire*, pour rédiger un grand *Dictionnaire bilingue français/LSF*. En l'affinant, cette approche permettrait de traiter les signes selon un abord purement formel, puisque tous les paramètres sont traités, à l'exception de l'expression du visage. L'histoire du signe peut être prise en compte, avec quelques modifications des étiquettes. Resterait à inventer aussi une formalisation qui permettrait de montrer les familles morphosémantiques que l'on peut construire à partir d'un signe, en faisant varier sa localisation, sa configuration, son mouvement, et, éventuellement, l'expression du visage.

Non seulement ce support informatique donne une solution pour un véritable dictionnaire bilingue, où l'on peut entrer par le français et par la LSF, mais encore il offre des emplois idiomatiques des signes, dans des phrases complètes. Bébian projetait cela dès 1817, mais n'a pu le réaliser ; Valade a pu donner quelques échantillons, remarquables, avec toute la lourdeur de la transcription sur papier qu'entraînent localisations, prise de « rôles » - terme qu'il utilise déjà -, ordre des éléments de la phrase. L'abbé Lambert a suivi la même voie, en transcrivant des phrases de la langue des signes avec des mots français, sans nous donner ni les signes eux-mêmes (qu'il faut déjà connaître, ou aller rechercher), ni tout ce que la syntaxe de la langue des signes suppose d'iconicité diagrammatique.

Bien évidemment, le support informatique résout beaucoup des problèmes que le support papier rencontre, ne serait-ce que dans la transcription des signes, *a fortiori* celle de phrases signées. Pourtant, on peut aussi envisager des dictionnaires papier bien élaborés, d'une utilisation moins contraignante, techniquement, que les dictionnaires informatisés – au moins jusqu'à aujourd'hui.

¹⁵ « 870 fiches d'entrée, correspondant à 870 signes isolés, 350 exemples filmés -certains ont été réutilisés 2 à 3 fois pour un problème de capacité de mémoire, l'image étant plus exigeante que le texte écrit. Les 870 signes représentent un lexique de 2200 mots français » (fichier de présentation du Fournier signé inclus dans le CD).

Microstructure

Si l'on excepte les recueils de signes de la fin de la première moitié du XX^e siècle (Pellet, Vuilleme), tous les dictionnaires sur support papier utilisent des notations de signes iconographiques : dessins (*Ferdinand Berthier*, 1978 ; premier *Dictionnaire* de Saint-Laurent-en-Royans, vers le même date ; *Dictionnaire technique de poche*, 1996 ; Monica Companys, 2000) ; photographies (Oléron, 1952 et 1974 ; Chambéry, 1980 ; Poitiers, 1982 ; Le Puy, 1984 ; deuxième dictionnaire de Saint-Laurent-en-Royans, 1987). On notera l'approche originale d'IVT (1983-1990 et 1997-1998) : les dessins des dictionnaires sont fabriqués à partir de photographies.

La plupart des dictionnaires sur support papier se contentent de simples mises en relation du dessin ou de la photographie du signe avec sa traduction en français. Quelques dictionnaires proposent des gloses, très sommaires, qui sont de quatre ordres :

- Des précisions sur la réalisation du signe (Chambéry, Poitiers, IVT, *Dictionnaire technique de poche*, Monica Companys)
- Des précisions sur l'emploi du signe (Chambéry, IVT)
- Des précisions sur l'homonymie, la polysémie (IVT, Monica Companys)
- Des précisions sur l'origine du signe (Poitiers, Monica Companys).

La conception même du *Fournier signé* (support multimédia) fait sortir ce *Dictionnaire* des limites étroites des dictionnaires sur support papier. Si l'entrée par la LSF est difficile et se cantonne à une approche paramétrique, l'entrée par le français est assez développée. En effet, au-dessous du mot français, sont parfois donnés des synonymes et antonymes de ce mot. Dans la partie droite de la fenêtre, on trouve, en fonction des signes, « *date d'apparition* » (première attestation), « *lieu d'usage* », « *marque d'usage* » (registre de langue), « *étymologie* » et « *emploi* ». Sous « *étymologie* », on ne trouve qu'une étiquette générale (« *signe symbolique* », « *métaphore lexicalisée* »...) : c'est sous l'étiquette « *formation* » qu'est analysée l'étymologie du signe. On y trouve aussi ce qui concerne la polysémie du signe, la manière dont il peut entrer en composition pour former d'autres signes. « *Emploi* » correspond à l'« *exemple* » signé (vidéo), que l'on peut voir dans la partie gauche de la fenêtre, en alternance avec la vidéo du signe (exemple et signe étant tous les deux susceptibles de ralenti, arrêt sur image, retour en arrière...).

Contribution de la lexicographie historique à la dictionnairique

Constituer le corpus des signes anciens de la langue des signes française présente l'intérêt de pouvoir examiner le lexique dans sa dimension diachronique. L'importante quantité de matériaux linguistiques étudiés fait apparaître les mécanismes cognitifs à l'œuvre dans la création des signes, permettant d'observer la sémiogénèse des signes, mais aussi de voir se dégager des phénomènes récurrents et réguliers. L'approche sémiogénétique est ainsi couplée à une approche phylogénétique, qui considère le signe et sa famille dans une histoire évolutive, en diachronie. Dans cette conception génétique, la langue des signes française est envisagée sous l'angle des modifications qui se produisent au sein de ses espèces, au cours de son évolution.

L'ancien

En tant que modèle sémiogénétique, le modèle de Cuxac (2000), dans lequel nous nous plaçons, s'intéresse à la recherche de l'origine de la création des signes. Dans cette

perspective, il vise à expliquer le fonctionnement et les structures de la langue des signes non seulement d'un point de vue synchronique, mais encore d'un point de vue diachronique, par l'origine des signes eux-mêmes. L'étude des signes du lexique de la LSF, en diachronie, permet, dans la plupart des cas, de mettre à jour cette origine, vérifiant l'hypothèse qu'il a posée d'une bifurcation des visées, qui aurait fait passer la langue d'une visée plus illustrative à une visée moins illustrative.

Dans notre thèse – dans le cadre de cette Théorie de l'Iconicité -, nous avons proposé la notion d'*iconon*¹⁶, en tant que forme mentale iconique du référent que le signe réalise, met en forme. Cet *iconon* est l'image mentale, l'image-source, l'image matricielle, la matrice conceptuelle iconique, dans laquelle s'ancre le signe, que la démarche diachronique dégage avec netteté. Le signe partage des propriétés communes non pas avec l'objet mais avec le modèle perceptif de l'objet. Chaque culture possède ses codes de reconnaissance concernant les aspects pertinents d'un objet (concept étant inclus dans la notion d'objet). L'*iconon* est ce que la langue a sélectionné du « réel » comme éléments pertinents pour signifier : c'est une gestalt, sous la forme d'une image mentale, une construction mentale iconique, un *icone*, au sens où l'utilise Peirce¹⁷. L'image mentale qui est à la source du signe est donc une construction qui contient, condense, les sèmes sélectionnés. Elle constitue une sorte de noyau conceptuel de puissance. Cette image mentale emprunte au modèle perceptif de la chose du monde, ou du concept, un certain nombre de traits pertinents qu'elle informe, en fonction de l'encodage linguistique nécessaire (au sens de non contingent) de la langue des signes.

Ainsi, dans notre vision du modèle de C. Cuxac, la phylogenèse des signes met en valeur la notion de *phylum*, i.e. de souche primitive d'où est issue une série généalogique. C'est dans cette optique que nous avons construit le concept de *phylum*, comme formant morphémique du signe, comme base qui informe l'*iconon* : le *phylum* est donc la mise en forme linguistique de l'*iconon*, sa racine morphosémantique, qui coïncide avec son radical. Alors que l'*iconon* est de l'ordre du concept visuel du signe, au niveau du signifié, le *phylum* est de l'ordre du matériel linguistique du signe, au niveau du signifiant. Dans la constante forme/sens, si spécifique du signe de la langue des signes, le *phylum* donne une transposition analogique, morphosémantique, de l'*iconon* : il informe l'*iconon*.

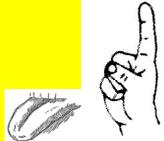
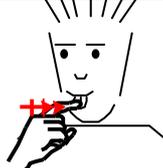
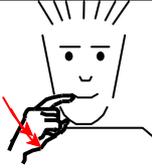
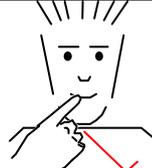
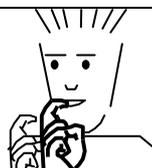
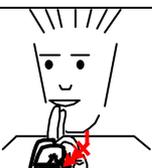
Cette racine sémantique, qui est donc aussi le radical du signe en vertu de cette constante forme/sens, fonde des familles de signes, en tant que matrice iconique qui engendre de nouveaux individus, génétiquement issus du *phylum*.

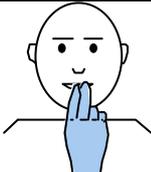
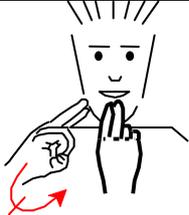
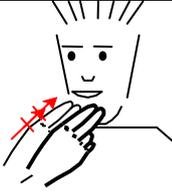
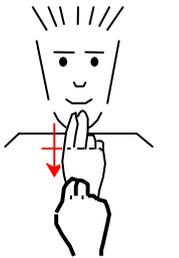
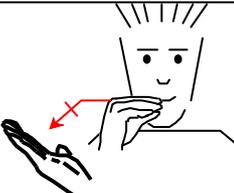
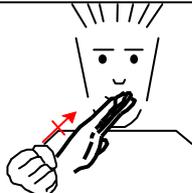
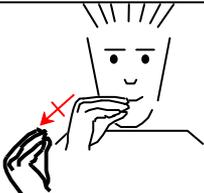
On trouvera, ci-dessous, une illustration de la famille dont l'*iconon* est {goûter en portant à sa langue}¹⁸, *iconon* qui s'informe dans le *phylum* index (déictique) montrant la langue. En synchronie, aussi bien qu'en diachronie, ce *phylum* se trouve réalisé dans [LANGUE]. Les variations de configurations (« *index tendu* », « *index fléchi* », « *index-majeur* », « *main plate* »...), d'emplacements (doigt(s) dans la bouche, sur les lèvres, à côté de la bouche, sous la bouche...), d'expressions du visage, les divers mouvements, ont permis et permettent la création de très nombreux signes descendant de ce même *iconon* et entrant dans une même famille (celle-ci étant particulièrement nombreuse).

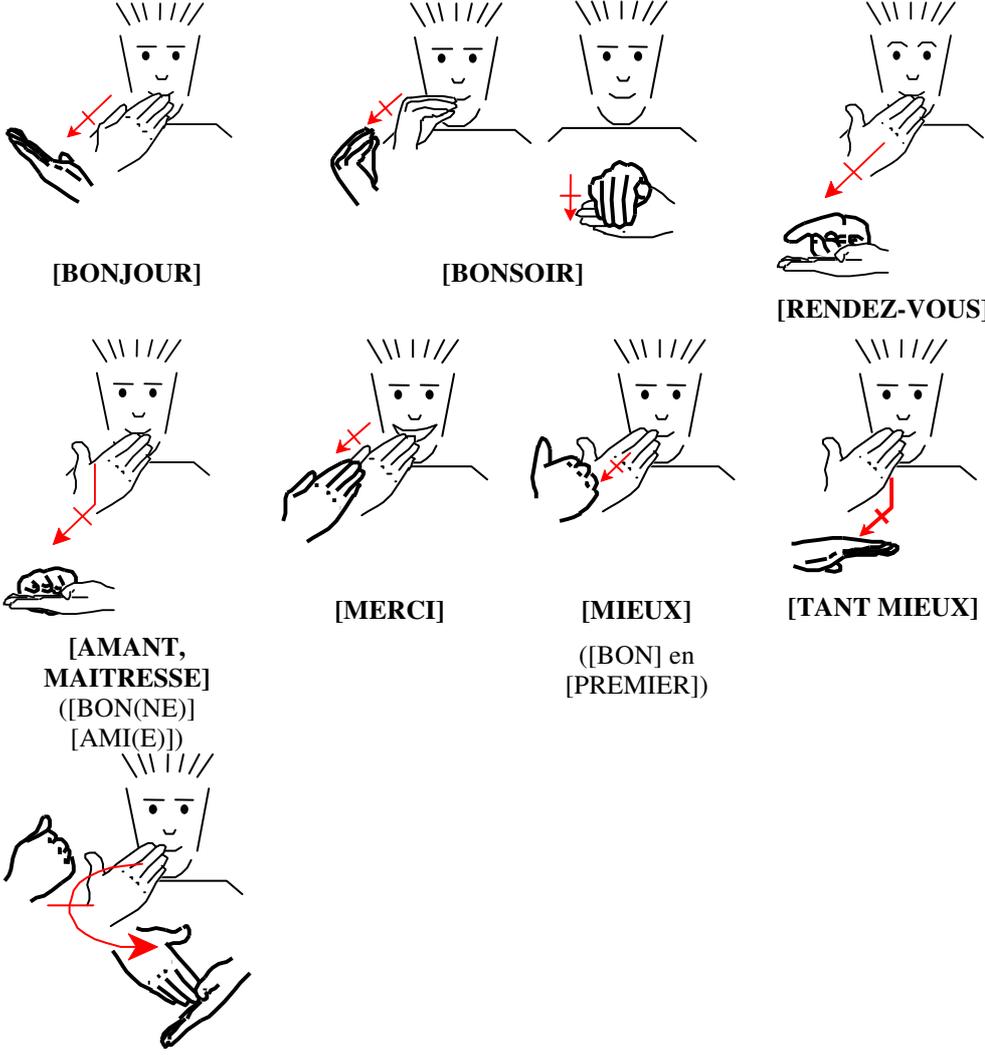
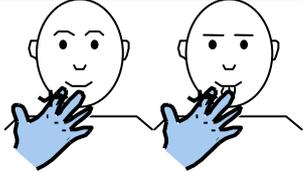
¹⁶ L'appellation d'« *iconon* » a été inventée par François-Xavier Nève de Mevergnies. Elle apparaît dès la rédaction du *Dictionnaire des Signes* belge, dont il est co-auteur, dans les années 1980–1990. Il définit l'« *iconon* » comme l'« *étymon iconique d'un signe d'une langue des signes* » (1996 : 37).

¹⁷ L'*Icone* est un signe qui renvoie à son objet en vertu d'une ressemblance, du fait que ses propriétés intrinsèques correspondent d'une certaine façon aux propriétés de cet objet. Une photocopie, un dessin, un diagramme, mais aussi une formule logique et surtout, une image mentale, sont donc des *icones* (Sources : Eco, 1980 : 75-76 et Peirce, 1978 : 147-166).

¹⁸ Par convention, nous avons choisi de noter l'*iconon* entre accolades.

MATRICE ICONIQUE ET FAMILLE {goûter en portant à sa langue}				
	 <p>3. la langue (le goût)</p> <p>ICONON</p>	 <p>PHYLUM</p>		
VLSF	 <p>Montrer sa langue</p> <p>[LANGUE] (Blanchet, Lambert, Laveau)</p>	LSF moderne de Paris (IVT)	 <p>[LANGUE]</p>	
VLSF	 <p>Sucer son index</p>	[GOUT, SAVEUR, SAUCE, SUCRE, SUCRE, DOUX, DOUCEUR, FRIANDISE, BONBON, CAMEL, DRAGEE, EXCELLENT]		
LSF moderne de Paris (IVT)	 <p>[GOUTER, GOÛT, BONBON]</p>	 <p>[SUCRE, SUCRÉ]</p>	 <p>[SAVOUREUX, SAVEUR]</p>	 <p>[PRÉFÉRER] [GOUT] [QUI S'APPLIQUE A]</p>
	N.B. [SAUCE] n'appartient plus à cette famille			
VLSF	 <p>Index qui pique la langue (visage exprimant une sensation désagréable)</p>	[AMER, FIEL, VINAIGRE]		
LSF moderne de Paris (IVT)	 <p>[PILE], (qui pique la langue)</p>	 <p>[SCIENCE (technique)], (dérivé de PILE [ELECTRIQUE > ELECTRICITE] ?)</p>	 <p>[PIQUANT, EPICE]</p>	 <p>[ACIDE]</p>
	N.B. [VINAIGRE] n'appartient plus à la famille {goût} ; [FIEL] n'est pas attesté			

<p>VLSF</p>	 <p>[BIEN, BON, UTILE] (de l'Épée, Ferrand)</p> <p>Index – majeur à la bouche</p>
<p>LSF moderne de Paris (IVT)</p>	 <p>[UTILE]</p>  <p>[PARFAIT, PERFECTION]</p>  <p>[EN FORME] ([BIEN])</p>  <p>[A LA MODE, (DE), QUALITÉ, HABILE, COMPÉTENT, TALENT]</p>  <p>[PROPRE, PUR, NET]</p>  <p>[CIVIL, EN CIVIL, CIVIQUE] ([BIEN])</p>
<p>VLSF</p>	 <p>Main plate à la bouche</p> <p>[PROPRE, BIEN, TRES BIEN, BON, BONJOUR, MERCI, QUALITE, CIVIL, CIVILITE, EXCELLENT] (Sicard, Blanchet, Lambert) [MIEUX, PARFAIT, PARFAITEMENT, MEILLEUR, INCOMPARABLE, EXCELLENCE] (Sicard, Ferrand, Frères de Saint Gabriel, Lambert)</p>
<p>LSF moderne de Paris (IVT)</p>	 <p>[BIEN]</p>  <p>[PRATIQUE]</p>  <p>[BON]</p>  <p>[TOT] (de [BONNE] [HEURE])</p>

	 <p>[BONJOUR]</p> <p>[BONSOIR]</p> <p>[RENDEZ-VOUS]</p> <p>[AMANT, MAITRESSE] ([BON(NE)] [AMI(E)])</p> <p>[MERC]</p> <p>[MIEUX] ([BON] en [PREMIER])</p> <p>[TANT MIEUX]</p> <p>[MEILLEUR]</p>
VLSF	 <p>[DELICIEUX, REGAL] (Degérando, Frères de Saint-Gabriel, Lambert), avec un mouvement de la langue (Degérando, FSG)</p> <p>Pianotage des doigts devant la bouche</p>
LSF moderne de Paris (IVT)	 <p>[DÉLICIEUX]</p> <p>[GÂTEAU]</p>

... et le nouveau

Dans la perspective de la Théorie de l'Iconicité de C. Cuxac, la phylogénèse de la langue des signes française met en évidence le fait que les paramètres qui se combinent au niveau

sublexical¹⁹ ont une valeur morphémique, qu'ils sont, très souvent, signifiants, et que leur morphosémantisme est réglé par une « *phonétique* » contrainte, laquelle s'est affinée et systématisée, en deux siècles et demi.

On peut ainsi dresser des inventaires des valeurs dont sont porteurs ces morphèmes, sur le modèle qu'en a proposé Cuxac (2000 a) et que nous en avons aussi proposé (Bonnal, 2003).

Dans le cadre restreint de cet article, nous ne pouvons examiner exhaustivement la totalité des composantes paramétriques morphémiques des signes. Nous allons donc présenter quelques exemples de trois paramètres essentiels dans la compositionnalité sublexicale des signes standard : emplacement, configuration et mouvement. L'expression du visage, composante très complexe à analyser et qui donne souvent des indications grammaticales, est sciemment laissée de côté. L'orientation du signe, qui ne peut se réaliser en l'absence d'une configuration, ne sera pas, non plus, abordée.

Depuis l'Antiquité, s'est construite une représentation des lieux du corps où s'incarnent sensations et sentiments : activités intellectuelles, à la tête ; parole, à la bouche ; sentiments, au cœur ; sensations aux organes correspondants : audition, à l'oreille ; olfaction (au sens propre) et intuition (olfaction figurée), au nez ; goût (au sens propre et figuré), à la bouche ; peur, douleur, énergie vitale, à l'abdomen. Cette « *géographie* », qui correspond à des représentations cognitives du corps mimétique, se retrouve aussi bien dans les signes anciens que dans les signes modernes.

Les significations associées aux configurations ont un peu varié au fil du temps. Elles se sont surtout diversifiées, car la VLSF utilise moins de configurations que la LSF moderne et elle semble plus approximative, moins précise. Néanmoins, on sait que les configurations de la main ont des significations codées depuis l'Antiquité, et reprises au fil des siècles. Elles sont d'ordre symbolique et physiologique. Si l'on fait, par exemple, l'inventaire des significations dont est porteur le poing fermé, on trouvera, dès les premières attestations : /douleur/, /coup/, /courage/, /conviction, détermination, certitude/, /tenir un objet fermement/, proforme²⁰ d'une masse ([ANNEE]); et, plus récemment, initialisation en S (signes correspondant à des mots commençant par S, comme [SOCIALISTE]), voire en O (ainsi [ORGANISER, ORGANISATION, S'OCCUPER DE] est-il, vraisemblablement, calqué sur [PROGRAMME], avec une initialisation en O).

Les mouvements sont également chargés par le corps mimétique de significations très contraintes, qui sont visibles aussi bien dans les signes de la VLSF que dans les signes de la LSF moderne qui en sont les héritiers. Il n'est pas possible de présenter, dans cet article, ce paramètre dans toute sa diversité. On se contentera donc de donner en exemple les trois mouvements dont les significations sont indissociables de la configuration des mains : 1) la « *main grande ouverte* » qui se ferme, en « *poing* » ou en « *faisceau* », pour indiquer /la prise/, /la capture/ ; ou en « *faisceau* », pour indiquer /l'amuïssement/ ; 2) le « *poing* » ou « *le faisceau* » qui s'ouvre en « *main grande ouverte* », pour indiquer /le lâcher/, /l'abandon/, /la perte/ ; 3) enfin, la « *main plate* » (une ou deux mains), avec deux positions et mouvements différents, pour signifier /la coupure/ et /l'obstacle/. On le voit, les mouvements, qui constituent un paramètre de variation essentiel des signes, entrent eux aussi dans un système motivé, en ce sens que l'expérience phénoménologique du monde en a fixé l'emploi.

¹⁹ C. Cuxac (2000) parle de « *compositionnalité morphémique iconique* » et de « *morpho-phonétique à composante iconique* ».

²⁰ « *Le proforme désigne le paramètre manuel "configuration" dans les structures de grande iconicité. Le proforme est une forme générique (ex : forme plate), mais en contexte, il vise à spécifier une forme particulière, "cette forme-là" » (Sallandre, 2003 : 83). Ces « proformes » entrent dans la conception que Cuxac développe depuis 2001 que les langues des signes fonctionnent comme un miroir cognitif (Sallandre, 2003 : *ibid.*).*

Propositions pour une nouvelle dictionnaire

Problèmes à résoudre

À qui et à quoi doivent servir les dictionnaires ? Voilà, sans doute, la clef de beaucoup de problèmes à poser et de réponses à apporter.

Si de lointains auteurs du XVIII^e et du XIX^e siècle, tels que l'abbé de l'Épée, Bébien ou Valade, ont quelquefois pensé aux utilisateurs sourds, en l'occurrence, leurs élèves, la plupart ont surtout réalisé leurs dictionnaires pour les enseignants et les personnes en contact avec les sourds, *i.e.* pour des entendants. La situation n'a pas changé au XX^e siècle : objet d'étude universitaire, à la fin de la première moitié du XX^e siècle (Pellet, Vuillemeys, Oléron), ou objet d'apprentissage pour les entendants, à partir des années 1970, la LSF qui apparaît dans les dictionnaires n'est pas destinée aux sourds. La seule conception de ces ouvrages, où l'on ne peut entrer quasiment que par le français, et leur pauvreté microstructurelle, suffiraient à s'en convaincre : le « *bilinguisme* » affiché ne va que dans un sens, du français vers la LSF ; jamais le contraire. Bien sûr, l'absence de notation de la LSF, uniformisée et accessible à tous, peut expliquer le problème, mais, comme nous l'avons dit au début de cet article, en rappelant la position de R. Fischer, le problème est sans doute plus profond et montre plutôt une situation de diglossie fort inégale, dans laquelle les entendants, communauté majoritaire, sont les utilisateurs de la langue minoritaire, la langue des signes, dans une relation que l'on pourrait qualifier de dominante, de la part des entendants. Le premier problème à résoudre est donc, impérativement, d'offrir des possibilités efficaces d'entrer dans les dictionnaires par la langue des signes (LSF, en l'occurrence, mais la situation est similaire pour les autres langues des signes, à notre connaissance).

Deuxième problème à résoudre : celui de l'utilité des dictionnaires, quant à leurs contenus. Dans les langues qui s'écrivent, comme la nôtre, les dictionnaires constituent un moyen d'accès à la connaissance : ils sont en relation avec le développement d'un enseignement destiné à la totalité de la communauté linguistique. Leur objet peut être de traduire les messages linguistiques entre deux communautés : les dictionnaires sont alors dits « *bilingues* ». Ils peuvent aussi transcoder dans une norme commune les expressions techniques ou sociales de groupes de cultures ou de milieux sociaux différents, comme c'est le cas pour les « *dictionnaires scientifiques, techniques, d'argot* »... Ils peuvent également viser à donner une maîtrise des moyens d'expression par l'analyse sémantique, syntaxique, morphologique ou phonétique de la langue : ce sont des « *dictionnaires de langue ou unilingues* », encore appelés « *dictionnaires de mots* » :

« *Les dictionnaires de mots consignent des informations qui portent sur la nature et le genre grammatical des mots, leur forme graphique et sonore, leur filiation étymologique, leur signification, leurs valeurs expressives, leur mode d'emploi, leur degré de spécialisation ou leur appartenance aux divers niveaux de langue, leurs relations à l'intérieur du lexique etc.* » (Quemada, 1968 : 77)

Enfin, ils peuvent servir à accroître le savoir de leurs utilisateurs, grâce aux informations sur les choses données par les « *mots* » : ils sont alors dits « *encyclopédiques* » ou « *dictionnaires de choses* ».

Dans la réalité, cependant, leurs genres sont souvent hétérogènes.

Si l'on veut que les dictionnaires remplissent, pour les sourds, les mêmes fonctions sémantiques, syntaxiques, morphologiques, encyclopédiques... que pour les entendants, il faut donc concevoir des ouvrages dont la macrostructure permette une entrée facile et efficace par la langue des signes, et dont la microstructure soit suffisamment fine et fournie pour permettre, d'une part, une conscience réflexive sur sa propre langue, la langue source (LSF),

et, d'autre part, un accès à la langue cible, le français, afin d'en avoir une meilleure connaissance et une meilleure maîtrise.

État des lieux

Depuis les travaux de Bernard Quemada, la confection des dictionnaires prend en compte deux dimensions : la lexicographie, recherche scientifique sur des ensembles de mots, qui n'a pas forcément vocation à produire un dictionnaire, et la dictionnairique, qui prend en compte toutes les contraintes propres à un dictionnaire qu'il faut diffuser à un public déterminé, dans les meilleures conditions éditoriales.

Force est de constater que les « dictionnaires » contemporains de LSF, aussi soigneusement faits soient-ils, ne correspondent pas du tout à ce que l'on appelle un « Dictionnaire bilingue ». Simples « lexiques », « vocabulaires », « glossaires » ou « recueils de signes », qui sont plus des répertoires lexicaux favorisant le transcodage que de réels dictionnaires ; ils établissent des équivalences lexicales entre le français et la LSF qui supposent une correspondance parfaite entre le mot et le signe, au plan sémantique, voire même au plan grammatical. Ainsi, une définition s'avère superflue : le mot est l'illustration du signe.

La nature linguistique du signe, et, tout particulièrement, sa « compositionnalité sublexicale », ne semblent pas prises en compte, du moins pas d'une manière raisonnée. Pourtant, avec des catégories du discours différentes de celles du français, des unités linguistiques spécifiques (signes et morphèmes très souvent signifiants), la LSF remet complètement en question la notion de « lexique ».

En microstructure, on trouve, en effet, essentiellement, des entrées de type lemme²¹ (mot français) et transcription de la réalisation (dessinée ou photographiée). Ni l'approche, ni le volume de ces ouvrages (en général) ne permet d'en faire de véritables dictionnaires bilingues. Les problèmes sont divers : entrée (efficace) par une seule langue, le français ; faible quantité de mots et de traductions (4000 traductions, maximum, pour IVT, le plus soigné de tous les ouvrages en question, alors que, chez Larousse, pour les dictionnaires bilingues français-italien, par exemple, on se situe entre 40 000 traductions (*Mini dictionnaire*) et 500 000 traductions (*Dictionnaire Maggiore Larousse/Boch/Zanichelli*) ; pas de définition ; pas ou peu d'emplois en discours : quelques précisions occasionnelles sur les contextes d'utilisation des signes montrés, chez IVT ; 300 phrases signées dans *Le Fournier signé*, le seul dictionnaire informatisé français/LSF ayant fait l'objet d'un travail d'élaboration lexicographique et dictionnairique. Un des problèmes majeurs est lié à la transcription de la LSF (absence d'écriture)²².

Faut-il donc se dire que le support papier est définitivement à proscrire, puisque l'on ne peut – pour le moment - transcrire du discours par écrit ? Le support informatique semble le seul qui permettrait de véritablement proposer un dictionnaire bilingue français/LSF. *Le Fournier signé*, quels que soient les défauts de son contenu, voire de sa conception globale, montre que le modèle est perfectible. Peut-on penser que l'on pourrait, tout de même, proposer des « lexiques » mieux faits et bilingues, sans phrases d'emplois en LSF, certes, mais tenant compte de variations morpho-phonétiques ? Cela, oui, nous le pensons.

Pour améliorer la dictionnairique des dictionnaires bilingues français/langue des signes, les dictionnaires bilingues des langues vocales fournissent une expérience méthodologique à prendre en compte, qui concerne deux points, très importants : le problème de

²¹ Lemme : forme canonique d'un mot variable (masculin singulier ; infinitif...) qui constitue l'entrée ou l'adresse, dans un dictionnaire.

²² Un projet lié à l'écriture des langues des signes (Projet LS-Script) est actuellement développé, qui pourrait apporter des solutions au problème. On pourra utilement se reporter à Boutet & Garcia, 2003, et Boutora 2005.

« *l'interlangue* » et celui du « *canevas* ». On a constaté, en effet, que le fait qu'un lexicographe bilingue – entre deux langues - rédigeait des articles à la fois dans la langue dont il était spécialiste et dans sa langue maternelle entraînait des déviations sémantiques préjudiciables au dictionnaire. La règle est donc, désormais, que chacun travaille et rédige dans sa langue maternelle.

Deuxième problème à prendre en compte : celui du « *canevas* ». L'exemple des dictionnaires bilingues des autres langues vivantes (cf. Larousse²³) montre que pour proposer un dictionnaire bilingue de bonne qualité, il faut construire des « *canevas* » pour chacune des langues concernées. Le « *canevas* » permet de répondre à la fois à des exigences lexicographiques et dictionnaires. Il consiste à construire une grille de mots et d'expressions d'une langue donnée à des fins de traduction dans des langues étrangères, qui permet de fabriquer une sorte de squelette de dictionnaire monolingue, offrant les mots et les expressions, locutions, etc., à traiter pour le type de dictionnaire bilingue retenu.

Pour constituer le canevas d'une langue, la langue source, on se sert d'abord des dictionnaires monolingues de cette langue source, s'il en existe dans la langue qui soient de qualité. On voit donc la difficulté pour la LSF, pour laquelle il n'existe pas encore de dictionnaire monolingue et où tout reste à faire, sachant que les modèles de canevas du français ne sauraient servir, la LSF ayant un génie propre, sensiblement différent de celui du français. Il nous semble, d'ailleurs, que ce problème d'un dictionnaire monolingue de la LSF est important, dans la mesure où la LSF est utilisée pour et par des élèves sourds comme langue d'enseignement dans la pédagogie bilingue, mais aussi comme langue enseignée, à des locuteurs sourds ou entendants, avec des référentiels officiels²⁴, des professeurs formés nationalement et, logiquement, à terme, une prise en compte au niveau des examens nationaux, comme épreuve de langue. Étant donné les problèmes de transcription des signes, et tant qu'un système n'aura pas fait ses preuves, aussi bien en transcription lexicale qu'en transcription du discours, l'unique solution possible semble l'élaboration d'un dictionnaire monolingue LSF sur support informatique²⁵.

On pourrait alors prétendre à des niveaux de canevas similaires à ceux qu'utilisent de grands éditeurs de dictionnaires bilingues comme Larousse, qui sont fonction du nombre d'unités de traduction - mot, locutions et sous-entrées – (globalement, entre 15 000 unités et 80 000 unités, environ).

Propositions

On peut envisager trois types de dictionnaires différents, à ce jour : un *Dictionnaire étymologique et historique de la LSF*, un *Dictionnaire bilingue français/LSF* et un *Dictionnaire monolingue de la LSF*, ce dernier pouvant, lorsqu'il sera réalisé, reprendre, pour tout ou partie, les données historiques de la langue, actuellement envisagées pour le *Dictionnaire étymologique et historique de la LSF*.

Dans l'optique de cet article et de la revue qui l'héberge, nous nous intéresserons, essentiellement, à ce qu'il est, pour le moment, envisageable de produire, pour que les dictionnaires soient un outil linguistique accessible aux sourds et profitable aux sourds. Nous axerons donc nos propositions sur la production d'un *Dictionnaire combinatoire*

²³ Sources : http://www.u-cergy.fr/rech/labo/equipes/mvd/dictionnaires_bilingues/larousse.htm

²⁴ Le référentiel européen a été ratifié par le Ministère de l'Éducation nationale en 2002... mais peu suivi d'effets, à l'heure actuelle.

²⁵ R. Fischer souligne bien l'ensemble de ces problèmes et leur corrélation, dans son article sur la *Mimographie* de Bébian : "can there be, in the traditional book format, a monolingual dictionary without the existence of a sign language writing system ?" (Fischer, 1994).

LSF/français, accessible par la LSF et tenant compte des aspects linguistiques propres à la LSF que notre recherche de thèse nous a permis de dégager²⁶.

Macrostructure et microstructure

En ce qui concerne les dictionnaires *bilingues*, du XVIII^e siècle au XX^e siècle, outre la classique organisation alphabétique, ils offrent aussi des modèles de classement noématique et de classement taxinomique (botanique), par familles : familles de mots français ou familles de signes. Mais, puisque c'est surtout l'entrée par la langue des signes (française) qui pose problème, il reste à savoir selon quels critères regrouper ces signes et comment ordonner ces familles : s'il n'est pas difficile de classer les mots ou expressions correspondant aux significations des signes – au moins par ordre alphabétique –, il en va tout autrement pour la classification des signes eux-mêmes.

En effet, si l'on entre par un des paramètres du signe, quel ordre choisir pour correspondre aux « formes » de ce paramètre, qui ne soit pas totalement arbitraire et qui ne demande pas de consulter systématiquement un index de ces formes (organisé comment, d'ailleurs ?) pour retrouver l'endroit du dictionnaire où se trouve cette forme du paramètre ?

Et si l'on veut montrer toutes les « dérivations » possibles à partir d'un signe, que doit-on considérer comme le « radical » de ce signe ? Est-il possible de proposer une forme canonique du signe, pour pouvoir le lemmatiser ?

On a vu qu'en microstructure le *Dictionnaire bilingue* devrait fournir, outre les divers sens du mot français en signes, ou du signe en mots français, des emplois en langue. Sans emplois, un *Lexique* papier, voire un petit *Dictionnaire*, est envisageable. En revanche, un véritable *Dictionnaire bilingue* ne semble pas envisageable sans support multimédia, du moins dans l'état actuel des choses, tant que les recherches sur l'écriture des langues des signes n'auront pas abouti.

Types de classements

On aura compris que les problèmes les plus complexes qui se posent pour la fabrication de ces dictionnaires, quels que soient ensuite les choix dictionnaires de support, résident dans la classification d'entités linguistiques qui ne s'écrivent pas : l'ordre alphabétique est proscrit, à moins que l'on n'attribue, par convention, des lettres, aux configurations, par exemple. Mais, outre le fait que cette manière de procéder manifesterait une référence malvenue au français, elle a aussi le grave inconvénient de ne faire preuve d'aucune logique par rapport aux signes et de nécessiter soit un apprentissage fastidieux d'équivalences entre lettres de l'alphabet et formes de la langue des signes (française), soit un report continu à des tables : tout cela n'est guère commode et ne peut que vouer le projet à l'échec.

Nous avons donc réfléchi d'une part aux types de classements que l'on pourrait proposer, d'autre part à l'ordre que l'on pourrait utiliser dans ces classements. Bien entendu, le fait que l'on s'occupe d'un *Dictionnaire bilingue*, qui s'adresse aussi bien à des lecteurs (ou des utilisateurs) de langue française ou de LSF, nécessite d'envisager des tables, de façon à ce que l'on puisse trouver les correspondances entre les entrées alphabétiques, par le français, et les entrées autres, par la langue des signes (française).

Nous avons vu que la LSF se caractérisait, au niveau de ce que Martinet a nommé les unités de seconde articulation, par une compositionnalité morphémique iconique signifiante. Nous avons vu aussi que la phylogenèse de la langue des signes française faisait apparaître la notion d'*iconon*, matrice conceptuelle iconique du signe qui s'informe dans le *phylum* et

²⁶ Les propositions que nous faisons dans cet article ne sont pas restées à l'état de simples propositions : dans les Annexes de notre thèse, nous en offrons une application concrète et détaillée (534 pages), avec un *Spécimen de Dictionnaire étymologique et historique de la LSF* et un *Spécimen de Dictionnaire bilingue combinatoire LSF/français*, par emplacements, par configurations et par matrices et familles iconiques (Bonnal, 2005).

engendre des *familles*, sous la forme de champs morphosémantiques plus ou moins abondants. Nous proposons donc trois types d'entrées pour ce *Dictionnaire bilingue combinatoire LSF → français*²⁷ : par un paramètre (localisation, configuration, mouvement, expression du visage), par matrice iconique ou par *phylum*.

Ordres de classement

Pour échapper aux problèmes que pose l'ordre alphabétique pour la langue des signes, nous avons choisi d'adopter deux modèles de classement, qui se combinent parfois, et qui nous ont été inspirés par nos observations et par les modèles dictionnaires anciens et modernes : un classement spatial et un classement numérique²⁸.

En ce qui concerne l'entrée par un paramètre, nous proposons ici une typologie de classement pour la localisation et pour la configuration.

Ainsi, pour l'organisation des entrées par le paramètre « emplacement » du signe, on peut traiter les signes en les regroupant par emplacements, puisque ceux-ci constituent des champs morphosémantiques, en discriminant, pour chacun d'entre eux, les divers sèmes qui lui sont attachés. L'ordre de succession de ces emplacements suivra le trajet du regard dans notre culture, de haut en bas, ce qui donnera l'organisation suivante : haut de la tête, front, œil, oreille, nez, joue, bouche, menton, cou, épaule, cœur, thorax, bras, taille, hanche, cuisse...

Afin de rendre le *Dictionnaire bilingue combinatoire LSF → français* directement accessible, sans passer par le français, les emplacements seront indiqués par des dessins, renvoyant aux parties du corps concernées par l'entrée dictionnaire. Pour chaque emplacement, les différents sèmes et les signes s'y rattachant seront indiqués. Là encore, le français sera réservé à l'usage normal de la langue cible, avec la traduction des signes en français. Les sèmes de chaque emplacement, en revanche, seront indiqués par des images.

Pour les configurations, nous proposons une classification numérique « logique », de 0 à 5, c'est-à-dire conforme à la manière de compter sur ses doigts dans notre culture, en commençant par le pouce et en déroulant ses doigts jusqu'à l'auriculaire (en comptant à partir de 0). Nous devons aussi tenir compte du degré de tension ou de flexion des configurations : nous choisirons d'aller du plus tendu vers le plus fléchi. Ce type de classification, envisagé par IVT ([1983] : 56) et par D. Bouvet (1992 : 27), peut être amélioré, pour un meilleur rendement fonctionnel. Nous souhaitons ainsi pouvoir proposer une alternative au classement alphabétique, dont la logique numérique et spatiale soit suffisante pour permettre de retrouver les configurations dans leur succession aussi facilement que l'on trouve des mots dans un dictionnaire des langues qui s'écrivent, ce qui permettra d'entrer véritablement par la LSF. Nous avons proposé, dans notre thèse, une classification rationnelle, avec des dénominations articulatoires et des dénominations simples, dans le détail desquelles nous n'entrerons pas ici. Voici une synthèse rapide de l'ordre des 45 configurations répertoriées, pour en comprendre l'esprit :

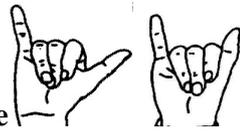


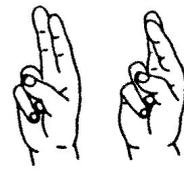
²⁷ C'est le fait que nous proposons plusieurs types d'entrées, combinées, pour ce *Dictionnaire bilingue combinatoire LSF → français* qui nous le fait qualifier de « combinatoire ».

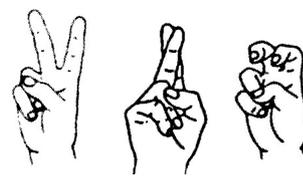
²⁸ Le classement numérique, au niveau macrostructural, nous a été inspiré par l'organisation de deux *Dictionnaires étymologiques*, que nous avons étudiés dans notre thèse, l'un traitant des mots français (Stappers, 1893), l'autre traitant des mots russes (Tesnière, 1970).

1. auriculaire 

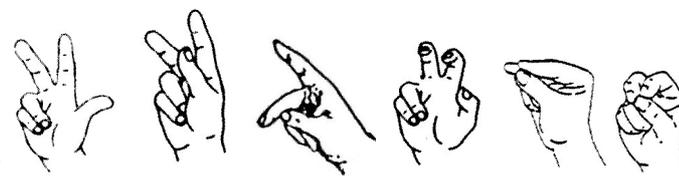
2. pouce index 

2 pouce auriculaire 

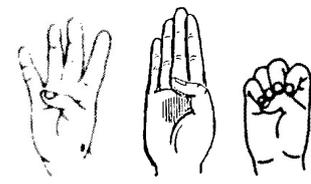
2. index majeur rapprochés 

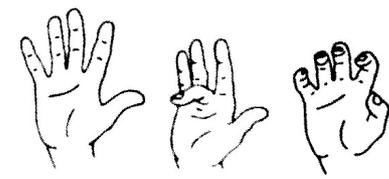
2. index majeur écartés 

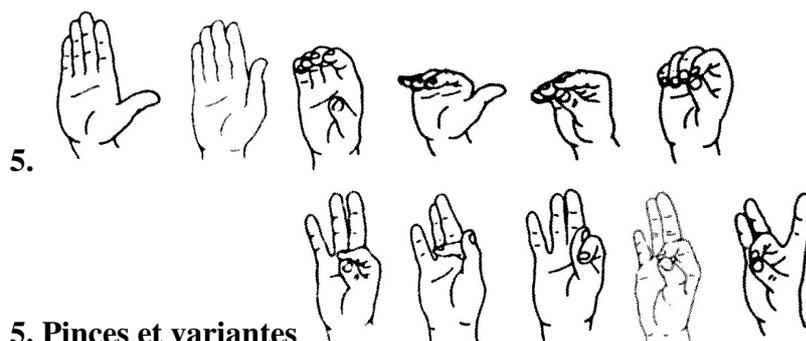
2. index auriculaire 

3. pouce index majeur 

3. index majeur auriculaire 

4. 

5. 



5. Pinces et variantes

La démarche d'accès par la LSF reposera sur les mêmes principes que pour les emplacements : pour chaque configuration, les différents sèmes et les signes s'y rattachant seront indiqués, chaque sème étant associé à une image. Ainsi pour la configuration « *pouce* », par exemple, on associera, pour indiquer le sème /personne (être humain)/ le dessin d'un pouce et d'un être humain ; pour le sème /tracer, couper, graver/, le dessin d'un pouce et d'un couteau et d'un crayon etc.

L'entrée par matrices iconiques et familles pose un problème de classification plus complexe encore, dans la mesure où l'on y trouve des éléments très variés, qui ne permettent pas forcément un classement spatial ou numérique. L'étude des 45 matrices iconiques et de leurs familles que nous avons mises en évidence fait, cependant, apparaître une distribution noématique « *être humain* », « *animal* », « *objet* ». Ce classement noématique permet, alors, de ramener les éléments trouvés à une classification partiellement numérique et spatiale, même si l'on est obligé de trouver d'autres critères de classement pour les matrices mettant en jeu les mains (dans la catégorie « *êtres humains* ») et pour les « *objets* ». Néanmoins, le problème peut aisément être résolu par les tables et index, dans la mesure où le nombre de familles ainsi prises en compte est assez limité, puisque nous ne parlons de familles que si elles comportent au moins 6 ou 7 individus.

Classement des matrices et familles iconiques : « *êtres humains* »

Classement numérique et spatial (de haut en bas)	
1	Visage : {visage}
2	Yeux : {voir}
3	Bouche : {goût}, {fermer la bouche}
4	Menton : {barbe}
5	Estomac : {énergie vitale}
6	Bras : {se croiser les bras}
7	Mains
7.1. Signes qui ne mettent en jeu que le locuteur : {applaudir}, {compter sur ses doigts}, {mains liées}, {os, dur}	7.2. Signes où un interlocuteur est mis en scène
	7.2.1. Signes « <i>duels</i> » : {se donner la main}, {caresser}
	7.2.2. Forme directionnelle : {donner un coup}, {repousser}, {tendre la main}, {paumes offertes}

Classement des matrices et familles iconiques : « animaux »

Classement numérique et spatial (de haut en bas)	
1	Tête : {cornes}
2	Gorge : {tuer un cochon en l'égorgeant}
3	Patte : {griffes}

Classement des matrices et familles iconiques : « objets »

Classement numérique et spatial (de haut en bas)	
Signes en relation avec le corps	1. Tête : {couvre-chef}
	2. Buste : {bijoux}, {accessoires vestimentaires}, {décorations honorifiques}
	3. Mains : {compas}, {bâton}, {épée}, {argent}, {rênes}, {couper}, {râper}, {piquer}, {percer}, {effacer}
Signes sans relation avec le corps	1. Haut : {girouette}
	2. Bas : {calendrier}, {balance}

Dans le souci d'une meilleure efficacité dictionnaire, nous nous sommes aussi posé le problème de la lemmatisation. Le fait que nous ayons dégagé l'existence d'une racine sémantique / radical morphologique, qui informe *l'iconon*, et que nous avons appelée *phylum* faciliterait une lemmatisation pratique, que le signe permette de construire plutôt une famille par dérivation lexicale, dans le cadre de la morphologie lexicale, ou qu'il permette de construire plutôt une famille par dérivation sémantique. Nous voulons dire par là que l'on peut ainsi prendre en compte, en synchronie, des familles du type : [MANGER], [REPAS], [MANGEUR], [MANGER POSEMENT], [MANGER GOULUMENT, S'EMPIFFRER]... (matrice iconique {mettre dans la bouche}) vs des familles du type : [LANGUE], [GOUTER, GOUT, BONBON], [SUCRE, SUCRE], [SAVOURER, SAVEUR], [PREFERER], [PILE], [SCIENCE (TECHNIQUE)], [PIQUANT, EPICE], [ACIDE], [UTILE], [PARFAIT, PERFECTION], [EN FORME], [A LA MODE, QUALITE, HABILE, COMPETENT, TALENT], [PROPRE, PUR, NET], [CIVIL, EN CIVIL, CIVIQUE], [BIEN], [PRATIQUE], [BON], [TOT], [BONJOUR], [RENDEZ-VOUS], [AMANT, MAITRESSE], [MERC], [MIEUX], [TANT MIEUX], [MEILLEUR], [DELICIEUX], [GATEAU] (matrice iconique {goût, sensation perçue par la langue}). Mais on peut aussi prendre en compte des iconons qui n'ont engendré qu'un seul signe, comme {robinet} > [EAU], {lancer la morve de son nez contre le ciel} > [JE T'EMMERDE], {bougner le menton} > [ANGLAIS], {boutonnage de la robe} > [CHINOIS]...

La possibilité de noter ces *phyla* sous une forme pictographique, avec une organisation spatiale (paramètre emplacement) et numérique (paramètre configuration), pour les paramètres qui composent, le plus souvent, cette racine/radical, pourrait également permettre de rendre compte de tous les items souhaités, dans une classification aussi rigoureuse que la classification alphabétique. À supposer que l'on choisisse de privilégier le paramètre emplacement comme entrée, en combinant chaque emplacement avec toutes les configurations possibles et tous les mouvements possibles (éventuellement, avec les expressions du visage, également), on pourrait ainsi offrir encore une autre approche dictionnaire.

Tables, index, onglets

Tous les auteurs qui ont envisagé des ordres autres qu'alphabétique ont proposé des tables et des index - à l'exception, notable, du seul sourd qui ait utilisé semblable approche, Pierre

Pélessier : il peut difficilement en être autrement, sous peine de rendre le dictionnaire peu praticable. On constate, d'ailleurs, que lorsque le dictionnaire n'offre pas un index alphabétique des traductions françaises des signes, l'utilisation du dictionnaire est très malaisée (Chambéry, *ca* 1980 ; Saint-Laurent-en-Royans, 1987).

Pour ce qui nous concerne, nous préconisons des index alphabétiques, en fin de *Dictionnaire*. Mais, pour permettre véritablement d'entrer par la langue des signes (française) - particulièrement pour le *Dictionnaire bilingue combinatoire* que nous envisageons dans ces pages -, nous prôtons, au début du *Dictionnaire LSF* → français, une table qui associera images et chiffres.

Ainsi, toutes les localisations seront d'abord justifiées par le dessin d'un corps entier, dont les parties seront numérotées. Ce dessin sera suivi du détail, en image, de chacune des parties étudiées spatialement, de haut en bas, comme on l'a dit, avec les pages y afférant.

De même, les configurations seront toutes dessinées dans l'ordre de la « *classification numérique selon l'articulation* » dont nous avons tracé l'esquisse, un peu plus haut, en supprimant les mots français, et en renvoyant aux pages concernées :



Les matrices et familles seront placées en fin de *Dictionnaire*, dans la mesure où les signes sont regroupés, ce qui les rend moins faciles à trouver en entrant par la forme, et dans la mesure, aussi, où l'on entre dans cette partie par un classement noématique, beaucoup moins efficace que les classements précédents. Nous opterons, dans cette partie du *Dictionnaire*, pour une distribution en « *êtres humains* », suivi de « *animaux* », suivi de « *objets* ». Là encore, une table initiale détaillera les matrices et familles, avec un dessin renvoyant à l'*iconon* et un renvoi aux pages concernées. Les signes de chaque famille seront présentés sous la forme de petits icones, avec des renvois aux pages considérées, pour faciliter la recherche. L'index alphabétique final renverra dans le détail aux matrices et familles et aux signes entrant dans chacune des familles.

On peut imaginer aussi une facilitation de la recherche grâce à des onglets où seraient dessinés en icones les diverses localisations, les diverses configurations (les divers mouvements, les diverses expressions du visage) et les divers *iconons* des matrices et familles. Pour le bon état matériel du *Dictionnaire*, cette proposition nécessiterait l'utilisation de pages intercalaires cartonnées et/ou plastifiées entre les diverses parties de ce *Dictionnaire* morphémique. On peut, tout aussi bien, imaginer comme dans les dictionnaires des langues vocales, un rappel de l'icone dans l'en-tête de la page. De même, dans un dictionnaire lemmatisé par *phylum*, les *phyla* seraient énumérés dans l'en-tête – exactement comme dans les dictionnaires des langues vocales -, par ordre spatial et numérique. Cette deuxième possibilité nécessite d'une part une classification rigoureuse et d'autre part une table initiale soignée. Mais elle nécessite aussi que les utilisateurs du dictionnaire se soient appropriés les principes des classements aussi bien que l'on s'approprie la classification alphabétique, ce qui n'est pas évident.

Conclusion

L'étude des lexiques et des dictionnaires de la langue des signes française en diachronie permet non seulement de reconstituer un patrimoine linguistique, parfois déliquescents, parfois inconnu, mais encore de concevoir de nouveaux modèles de dictionnaires.

Les dictionnaires ont beaucoup à voir avec l'identité sociale, et pas seulement ethnique. Leurs contenus reflètent une culture, souvent disparue, l'histoire d'une vaste communauté, aux multiples facettes. En ce sens, établir l'ensemble des attestations de signes de la langue des signes française dont nous pouvons retracer l'histoire, c'est aussi bien rendre aux sourds une partie de leur Histoire en tant que communauté, que reconstituer leur patrimoine linguistique.

Mais envisager de nouveaux dictionnaires, véritablement bilingues, dans lesquels il sera possible d'entrer par la langue des signes, y compris en l'absence d'une écriture de cette langue des signes, voire des dictionnaires monolingues, c'est ouvrir à une maîtrise du français et de la LSF, qui permettra aux sourds d'être acteurs de leur savoir et changera leur statut social : maîtriser la langue, c'est aussi maîtriser le pouvoir.

Bibliographie

- ASSOCIATION FERDINAND BERTHIER, juin 1978, *Cahier Ferdinand Berthier*, n° 1, Bordeaux.
- BÉBIAN R.-A.-A., 1817, *Essai sur les Sourds-Muets et sur le langage naturel ou Introduction à une classification naturelle des idées avec leurs signes propres*, J. G. Dentu, imprimeur-libraire, Paris.
- BÉBIAN R.-A.-A., 1825, *Mimographie ou Essai d'Écriture mimique propre à régulariser le langage des sourds-muets*, L. Colas, Paris.
- BLANCHET D^r, 1850, *La Surdi-Mutité, Traité philosophique et médical, Tome 1^{er} comprenant [...] un petit dictionnaire usuel de mimique et de dactylologie à l'usage des médecins et des gens du monde ; avec planches*, Chez Labé, Libraire-Éditeur, Paris.
- BONNAL F., 1999, *Quand Faire, c'est Dire : essai sur la néologie en Langue des Signes Française*, mémoire de maîtrise, Université Toulouse II (Toulouse Le Mirail).
- BONNAL F., 2000, *Prolégomènes à la Conception d'un Dictionnaire historique de la Langue des Signes Française*, mémoire de DEA, Université Toulouse II (Toulouse Le Mirail).
- BONNAL F., 2003, « L'élaboration d'un Dictionnaire étymologique et historique de la LSF », dans *Actes des Journées « Recherches sur les langues signées des 23 et 24 novembre 2001 »*, Universités de Toulouse-Le Mirail et Paul Sabatier, Toulouse, pp. 17-26.
- BONNAL F., 2004a, « Chronique de quelques marqueurs de la négation, en Langue des Signes Française », dans *Actes des Journées d'études internationales des 23 et 24 septembre 2003 « La linguistique de la Langue des Signes Française : recherches actuelles »*, Cahiers du SILEX, Université Lille 3, pp. 33-56.
- BONNAL F., 2004b, *Les Signes, à la lorgnette des Dictionnaires des XVIII^e et XIX^e siècles, Surdités*, n° 5-6.
- BONNAL F., 2005, *Sémiogenèse de la langue des signes française : étude critique des signes attestés sur support papier depuis le XVIII^e siècle et nouvelles perspectives de dictionnaires*, thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Toulouse II (Toulouse Le Mirail).

- BONNAL F., RISLER A., à paraître (2006), « La répétition du mouvement en Langue des Signes Française », dans *La Réduplication*, OPHRYS, collection « Faits de langue », Paris.
- BOUCHET Père Is., 1890, *Allocution adressée à Monseigneur Bécel Évêque de Vannes par le P. Bouchet de la Compagnie de Marie Aumônier de la Chartreuse d'Auray, le 28 mai 1890*, Paris, Imprimerie Eug. Bélanger, 225, rue Saint-Jacques.
- BOUTET D. & GARCIA B., 2003, « Vers une formalisation graphique de la Langue des Signes Française (LSF) : éléments d'un programme de recherche ». *La nouvelle revue de l'AIS*, Éditions du CNEFEI.
- BOUTORA L., 2005, *État de l'art sur les systèmes graphiques des Langues des Signes*, Rapport interne Projet LS-Script. <http://lsscript.limsi.fr/>
- BOUVET D., 1992, « Classification articulatoire des configurations de la main dans la langue des signes française : portée heuristique de cette classification pour la recherche des unités distinctives », dans *Protée*, printemps 1992, pp. 23-32 et automne 1992, volume 20, N° 3, pp. 87-99.
- BROULAND J., 1855, *Explication du Tableau Spécimen d'un dictionnaire des signes du langage mimique, mettant toute personne en état de l'apprendre seule*, livret, Boucquin, Imprimerie de l'Institution Impériale des Sourds-Muets, Paris.
- BROULAND J., s. d (1855), *Spécimen d'un Dictionnaire des Signes*, affiche, Boucquin, édité par l'Institution Impériale des Sourds-Muets, Paris.
- CHAMBERY, 1980, voir *S'EXPRIMER DANS L'ESPACE*, ca 1980,
- CLAMARON J., 1875, *Alphabet dactylogique*, Institution Nationale des Sourds-Muets, Paris.
- COMPANYS M. & TOURMEZ F., 2000, *Dictionnaire 1200 signes, la LSF*, Éditions Monica Companys, Angers.
- CUXAC C., 2000 a, « Compositionnalité sublexicale morphémique-iconique en langue des signes française » dans *Langage et Surdit *, Recherches linguistiques de Vincennes n° 29, Presses Universitaires de Vincennes, pp 55-72.
- CUXAC C., 2000 b, *La Langue des Signes française*, OPHRYS, collection "Faits de langue", Paris.
- CUXAC C., 2004, « "Phonétique" de la LSF : une formalisation problématique » dans Actes des Journées d'études internationales des 23 et 24 septembre 2003, *La linguistique de la Langue des Signes Française : recherches actuelles*, Cahiers du SILEX, Université Lille 3, pp. 93-113.
- DEGÉRANDE, 1800, An VIII, *Des Signes et de l'Art de penser considérés dans leurs rapports mutuels*, Tome IV, Goujon fils, Imprimeur-Libraire, Paris.
- DEGÉRANDE, 1827, *De l'Éducation des Sourds-Muets de Naissance*, Méquignon l'Aîné Père, Paris, 2 tomes. I.
- DES MAINS POUR LE DIRE, 1983-1984, *Répertoire de signes gestuels présentés par l'IMP pour jeunes sourds*, place de la Plâtrière, 43000 Le Puy, Imprimerie Ancienne, Le Puy.
- DESLOGES P., 1779, *Observations d'un sourd et muet sur un cours élémentaire d'éducation des sourds et muets, publiées en 1779 par M. l'Abbé Deschamps, Chapelain de l'Église d'Orléans*, B. Morin, Amsterdam (réédition Archives de l'Histoire des Sourds, Association Étienne de Fay, Orléans. 1991).
- DUBOIS J. et C., 1971, *Introduction à la Lexicographie : le Dictionnaire*, Larousse, Paris.
- ECO U., 1980 (édition française 1988), *Le Signe*, éditions Le Livre de Poche, coll. « Biblio essais », n° 4159.

- EMELIE B., TRAPIER M.-F. & AL., ca 1978, *Précis d'expression gestuelle à l'usage des parents et élèves déficients auditifs de la Providence*, Saint-Laurent en Royans, ronéotypé.
- Extrait de l'allocution du révérend Père Bouchet, Aumônier de la Chartreuse d'Auray, à M^{sr} Bécel*, Octobre 1890, *Le Conseiller-Messager* 22^e année N° 10.
- FERRAND (Abbé J.), années 1780, publié en 1897, *Collection ancienne et moderne d'otologie du D^r J. – A. – A. Rattel*, Volume VII *Dictionnaire des Sourds-Muets*, Éd. D^r J.-A.A. Rattel, J.-B. Baillière et fils, libraires, Paris.
- FISCHER R., 1995, "The Notation of Sign Languages: Bébian's *Mimographie*", dans Bos H & Schermer T, 1995, *Sign Language Research 1994, Proceedings of the 4th European Congress on SL Research*, Munich 1-3 Sept. 1994, Hamburg.
- FISCHER R, VOLLHABER T (eds)1996., *International Studies on Sign Language and Communication of the Deaf*, Signum, Hamburg,.
- FOURNIER C. (dir.), 2000, *Le Fournier signé*, Dictionnaire LSF/français bilingue et informatisé, Éditions du Centre National de Suresnes.
- FRERES DE SAINT-GABRIEL, ca 1853-1854, *Iconographie des Signes*, manuscrit, Archives des Frères de Saint-Gabriel.
- FRÈRES DE SAINT-GABRIEL. FRÈRE MÉDÉRIC, 1903 ? *Congrès de 1900*. Manuscrit retranscrit.
- GIROD M. & AL., 1990, *La Langue des Signes, tome 3. Dictionnaire bilingue élémentaire*, Editions IVT, Vincennes.
- GIROD M. & AL., 1997, *L'Éducation. Dictionnaire bilingue - Fascicule 3*, Editions IVT, Vincennes.
- GIROD M. & AL., 1997, *La Langue des Signes, tomes 2 et 3. Dictionnaire bilingue LSF / Français*, Editions IVT, Vincennes.
- GIROD M. & AL., 1998, *La Langue des Signes, tome 1. Introduction à l'histoire et à la grammaire de la langue des signes. Entre les mains des sourds*, Editions IVT, Vincennes.
- GROSSELIN A., PELISSIER P., 1857, *Cartes mimo-mnémoriques pour l'étude des langues*, C. Borrani, Paris. In-4°, 2 p., fig., prospectus.
- HAYARD M., NÈVE F, -X., ROBERT J., 1991, *Dictionnaire des Signes*, Massoz, Belgique, Volume 5.
- JAMET (Abbé P.-F.), 1822, *Mémoires sur l'Instruction des Sourds-Muets, Second Mémoire, seconde édition*, Imprimerie de P. Chalopin, Imprimeur de l'Académie, s. l.
- JAMET (Abbé P.-F.), 1824, *Mémoires sur l'Instruction des Sourds-Muets, Premier Mémoire, seconde édition*, Imprimerie de F. Poisson, Caen.
- JAMET (Abbé P.-F.), après 1822, avant 1860, « Dictionnaire », sans titre, s. l. n. d., manuscrit incomplet.
- JAMET (Abbé P.-F.), autour de 1860, « Dictionnaire d'Albi », sans titre, s. l. n. d., manuscrit.
- JORIO A. de, 1832, *La Mimica degli Antichi investigata nel gestire napoletano*, Dalla Stamperia e Cartiera del Fibreno, Napoli.
- JORIO A. de, 2000, *Gesture in Naples and Gesture in classical antiquity*, A Translation of Andrea de Jorio's *La Mimica degli Antichi investigata nel gestire napoletano*, translated by Adam Kendon, Indiana University Press, Bloomington.
- LAMBERT (Abbé L.-M.), 1859, *La Religion et les Devoirs moraux de la Vie enseignés aux sourds-muets illettrés qui sont hors des institutions, ou arriérés qui sont dans les écoles. Ou méthode pratique d'enseignement des sourds-muets mise à la portée de tous par le langage des signes*, H. Vrayet de Surcy, Éditeur, Paris.
- LAMBERT (Abbé L.-M.), 1865, *Le Langage de la Physionomie et du geste mis à la portée de tous*, 1865, Jacques Lecoffre, Libraire-Éditeur, Paris.

- LAMBERT (Abbé L.-M.), 1867, *La Clef du Langage de la Physionomie et du geste mis à la portée de tous*, Chez l'auteur, à l'Institution impériale de Paris.
- LAMBERT (Abbé L.-M.), 2005, *Dictionnaire de la langue des signes d'autrefois, Le Langage de la Physionomie et du geste mis à la portée de tous, 1865*, présenté par Y. Delaporte, Collection Références de l'ethnologie, Éditions du CTHS, Paris.
- LANGAGE GESTUEL, 1987, Saint-Laurent en Royans, 2^{ème} édition, Express Graphic Agen.
- LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE. DICTIONNAIRE TECHNIQUE DE POCHE, 1996, Langue des Signes Éditions Publications, Paris.
- LAVEAU (Abbé F.), 1868, *Catéchisme des sourds-muets illettrés que l'on ne peut pas instruire au moyen de l'écriture, avec la collaboration de M. Eugène LEMEIGNEN, pour le dessin des gravures, et de M. GIRARD, frère de Saint-Gabriel, pour le dessin des signes autographiés*, imprimerie de Vonstant aîné, Orléans.
- L'ÉPÉE (Abbé C.-M. de), 1776, *Institution des Sourds et Muets par la voie des signes méthodiques, ouvrage qui contient le projet d'une langue universelle par l'entremise des signes naturels assujettis à une méthode*, Première et Deuxième Partie, Nyon l'Aîné, Paris.
- L'ÉPÉE (Abbé C.-M. de), 1784, *La Véritable Manière d'instruire les sourds-muets, confirmée par une longue expérience*, Nyon l'Aîné, Paris (réédition 1984, Librairie Arthème Fayard, collection « Corpus des Œuvres de Philosophie en langue française », Paris).
- L'ÉPÉE (Abbé C.-M. de), 1786, publié en 1896, *Collection ancienne et moderne d'otologie du D^r J. – A. – A. Rattel, Volume IX, Dictionnaire des Sourds-Muets*, Éd. D^r J.-A.A. Rattel, J.-B. Baillièrre et fils, libraires, Paris.
- LES MAINS QUI PARLENT, 1982, *Éléments de vocabulaire de la langue des signes*, Nouvelles Impressions graphiques, Poitiers.
- MOODY B. & AL., 1986, *La Langue des Signes, tome 2. Dictionnaire bilingue élémentaire*, Editions IVT, Vincennes.
- MOODY B. & AL., s.d. [1983], *La Langue des Signes, tome 1. Introduction à l'histoire et à la grammaire de la langue des signes. Entre les mains des sourds*, Editions IVT, Vincennes.
- MOREL E., 1844-1850, *Annales de l'éducation des sourds-muets et de aveugles...*, 1^{ère} (7^e) année. Paris, Au bureau des Annales, 7 volumes.
- NEVE F.-X., 1996, *Essai de Grammaire de la Langue des Signes Française*, Fascicule CCLXXI, Librairie Droz, Genève.
- OLÉRON P., 1952, « Etudes sur le Langage mimique des sourds-muets, I, Les Procédés d'expression », *Année Psychol.*, 1952, 52, 1, pp. 47-81.
- OLÉRON P., 1974 (réédition 1978), *Éléments de répertoire du langage gestuel des sourds-muets*, Éditions du CNRS, Paris.
- PAULMIER L. P., 1820, *Le Sourd-Muet civilisé ou Coup d'œil sur l'Instruction des sourds-muets*, Seconde Édition, Imprimerie d'Ange Clo, Paris.
- PAULMIER L. P., 1844, *Considérations sur l'Instruction des Sourds-Muets*, chez l'Auteur, à l'Institut Royal des Sourds-Muets, Paris.
- PEIRCE C. S., 1978, *Ecrits sur le signe*, Editions du Seuil, Paris.
- PÉLISSIER P., 1856, *Iconographie des Signes faisant partie de l'enseignement primaire des sourds-muets*, Imprimerie et Librairie de Paul Dupont, Paris.
- PÉLISSIER P., 1856, *L'Enseignement Primaire des Sourds-Muets mis à la portée de tout le monde, avec une iconographie des signes*, Librairie Paul Dupont, Paris.
- PELLET R., 1938, *Des premières perceptions du Concret à la conception de l'Abstrait ; Essai d'analyse de la pensée et de son expression chez l'enfant sourd-muet*, Thèse de Doctorat ès Lettres, Bosc Frères M & L. Riou, Imprimeurs-Éditeurs, Lyon.
- POITIERS, 1982, voir *LES MAINS QUI PARLENT*, 1982

- QUEMADA B., 1968, *Les Dictionnaires du français moderne, 1539-1863 : étude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*, Didier, Paris.
- RAMBOSSON J., 1853, *Langue universelle, Langage mimique mimé et écrit. Développement philosophique et pratique*, Garnier Frères, Paris.
- RENARD M., DELAPORTE Y., 2003, *Aux Origines de la Langue des Signes Française*, Langue des Signes Editions Publications, Paris.
- S'EXPRIMER DANS L'ESPACE*, ca 1980, Commission de langage gestuel ADISDA, Maison savoyarde des sourds, Place de Genève, Chambéry.
- SALLANDRE M.-A., 2003, *Les unités du discours en Langue des Signes Française. Tentative de catégorisation dans le cadre d'une grammaire de l'iconicité*. Thèse de Doctorat en Sciences du Langage. Paris 8-Vincennes-Saint-Denis. <http://umr7023.free.fr>
- SICARD (Abbé R. -A.), 1808, *Théorie des Signes ou Introduction à l'étude des langues où le sens des mots au lieu d'être défini est mis en action*, Tomes 1 et 2, Dentu et Delalain, Paris.
- STAPPERS H., 1893, *Dictionnaire synoptique d'étymologie française*. 2e éd. In 16°.
- TESNIERE L., 1970, *Table étymologique : les mots russes classés d'après leur racine*, Centre de linguistique quantitative de la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, Dunod.
- VAÏSSE L., 1854, *De la Pantomime comme Langage naturel et moyen d'instruction du sourd-muet*, Hachette, Paris.
- VALADE R. Y.-L., 1854, *Études sur la Lexicologie et la Grammaire du langage naturel des signes*, Librairie philosophique de Ladrangé, Paris.
- VALADE-GABEL J.-J., 1894, *Lettres, notes et rapports*, Imprimerie E. Imbert et C^{ie}, Grasse.
- VUILLEMEY P., 1940, *La pensée et les signes autres que ceux de la langue*, Thèse Principale pour le Doctorat ès Lettres, Imprimerie R. Foulon, Paris.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoît Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Claude Caitucoli.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Suzanne Lafage, Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture : constitué selon le thème du numéro sous la responsabilité de Claude Caitucoli.

Laboratoire CNRS Dyalang – Dynamiques sociolangagières – Université de Rouen

ISSN : 1769-7425